

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1884 - 10 septembre 2004 - prix : 1 €

Russie **Cette barbarie qui nous concerne aussi**

p. 3, 8 et 9

● France Télécom

privatisé
par la droite
et la gauche

p. 13

● Services publics

le droit
de grève
visé

p. 2

● Irak

otages des
ravisseurs
et des armées
d'occupation

p. 10



**La Sécurité sociale pillée par
les industriels du médicament**

p. 3, 8 et 9

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Allègements fiscaux
■ Suppression d'un jour férié
- p 5 ■ Impôts lights pour les plus riches aux États-Unis
- Ils veulent qu'on travaille plus ? Qu'ils embauchent les chômeurs !
■ L'idéal des patrons : qu'on travaille gratis...
- p 6 ■ La gauche ne s'engage pas contre les délocalisations
- p 7 ■ EDF : les bons comptes font les bonnes actions boursières
■ Quelle baisse des prix ?
- p 12 ■ Sanofi nouveau médicament et résultats financiers assurés
■ Médicaments homéopathiques, il suffit de rien pour se soigner

Tribune

- p 6 ■ Terroristes contre les peuples

Dans le monde

- p 8-9 ■ Russie : le carnage lors de la prise d'otages
■ Dix ans de guerre en Tchétchénie
- p 10 ■ Irak : guerre contre la population
■ Portugal : au large, le droit des femmes
- p 11 ■ États-Unis : le faux choix Bush-Kerry
■ Arabie Saoudite : le visage hideux d'un allié de l'impérialisme

Dans les entreprises

- p 13 ■ France Télécom : dégradation constante des services rendus à la population
- p 14 ■ PSA Rennes : intox à l'embauche
■ Valloirec-Laigneville : contre la fermeture
- p 15 ■ Labinal-Snecma Villermur-sur-Tarn : la direction épinglée
■ Giat Industries Saint-Chamond : les travailleurs ne se laissent pas faire

Dans l'enseignement

- p 16 ■ 30 000 postes en moins sur 3 ans
■ Seine-Saint-Denis Enseignement professionnel : des centaines d'élèves sans lycée
LP A. Rimbaud - La Courneuve : classes surchargées
Lycée Jean-Jaurès Montreuil : pas de rentrée

• Services publics

Le droit de grève de nouveau visé

De Robien, le ministre des Transports, relance à nouveau le débat sur le « service minimum » dans les services publics qu'il n'ose pas appeler ainsi, car, dit-il, « il faut éviter les mots qui fâchent ». Il préfère parler pour désigner la chose de « continuité de service public ». C'est la nouvelle méthode du gouvernement : choisir des mots moins rugueux, sans changer la brutalité des décisions. Mais cette continuité du service public est-elle assurée quand les gouvernements décident de supprimer des lignes de chemin de fer et des emplois ou, comme il est annoncé, de supprimer des bureaux de poste dans les zones rurales ?

Quant à accuser les grévistes de prendre les usagers en otages,

est-il besoin de rappeler que les travailleurs ne se mettent jamais en grève de gaité de cœur et sans raisons sérieuses, parce que la grève a un coût en premier lieu pour eux. Ils décident la grève en réponse à des choix et à des décisions de leurs patrons ou de l'État. En fait ce sont eux qui sont les otages permanents des patrons et des directions, qui disposent à leur égard d'un pouvoir quasi discrétionnaire.

De plus, lorsque les salariés des services publics décident de se mettre en grève contre la dégradation de leurs conditions de travail, contre les réductions de leurs effectifs, ils défendent du même coup le service rendu aux usagers, qui est en permanence remis en cause non par eux, mais par le gouvernement.

Ce gouvernement, comme le grand patronat, se croit tout permis. Les patrons, petits et grands, foulent déjà aux pieds la législation sociale. Au lieu de faire respecter les rares lois qui protègent les travailleurs, le gouvernement les modifie pour soutenir le patronat. Celui-ci pousse une fraction croissante des travailleurs vers les bas salaires, l'insécurité et le chômage. Et quand le gouvernement parle de négociations, le jeu est truqué.

Mais qu'ils se méfient des retours de bâton car ce n'est pas la limitation du droit de grève qui les protégera lorsque la colère éclatera sous forme d'une grève sauvage.

J.-P. V.

Les dépenses de la Sécurité sociale font les profits des labos

Selon un rapport de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam), au cours de l'année 2003, la consommation de médicaments remboursables a augmenté de 0,7 % mais les dépenses de l'assurance-maladie en remboursement de ces médicaments ont augmenté de 4,6 %, c'est-à-dire de plus de 520 millions d'euros.

Une telle augmentation de l'ardoise pour une si faible progression du volume des ventes paraît, pour le moins, contradictoire. D'autant que, depuis avril 2003, 616 médicaments ne sont plus remboursés qu'à 35 % alors qu'ils l'étaient à 65 % auparavant, ce qui a permis une économie de 360 millions d'euros. Sans compter les centaines de médicaments qui ont été carré-

ment déremboursés sous prétexte qu'ils ne seraient pas assez efficaces. Et puis, en 2003, la prescription de génériques s'est considérablement élargie ce qui, là encore, a contribué à faire baisser les dépenses de remboursement. Pour en donner une idée, l'arrivée des génériques du Mopral (un médicament antiulcéreux), en juin 2004 a entraîné une économie de 6,4 millions d'euros pour ce seul mois ! Enfin, la consommation d'antibiotiques, qui a diminué de l'ordre de 10 % en 2003, a participé elle aussi à la diminution de la facture des remboursements.

Mais d'où vient alors l'augmentation des dépenses de la Sécurité sociale pour le remboursement des médicaments ? La presse, la télévision, la radio se

sont unies pour relayer la politique de culpabilisation du gouvernement accusant la population d'une trop grande boulimie de médicaments.

Pourtant, ce n'est pas compliqué, les médicaments qui coûtent le plus cher à la Sécurité sociale en remboursement sont bien évidemment ceux qui sont vendus aux prix les plus hauts par les industriels du médicament. Dans les dix ou quinze dernières années, ces trusts pharmaceutiques ont négocié et obtenu auprès des ministères compétents des prix très élevés pour des médicaments sous prétexte de coûts de recherche importants, alors que la recherche est la plus souvent réalisée par des laboratoires publics. Ces nouveaux médicaments sont le plus sou-

La prochaine réunion du

**CERCLE
LÉON
TROTSKY**
aura pour sujet :
**Privatisations
et
nationalisations**

**Vendredi
1^{er} octobre
à 20 h 30**

**Théâtre
de la Mutualité**

**24, rue Saint-Victor
Paris 5^e**

**Métro :
Maubert-Mutualité**

Participation aux frais : 3 euros

vent de véritables avancées thérapeutiques. Ils sont vendus à des dizaines de millions de boîtes chaque année. Ils assurent les laboratoires qui les commercialisent des rentes d'autant plus confortables qu'ils traitent des maladies liées à l'âge et qu'on continue donc généralement à les prendre indéfiniment quand on a commencé... Ils creusent d'autant plus le prétendu « trou » de la Sécurité sociale qu'ils engraisent les industriels du médicament.

À l'heure où le gouvernement impose aux malades le racket d'un euro non remboursable par consultation, au lieu de s'attaquer à cette industrie, la plus riche de toutes, il montre de quel côté il est et qui il sert.

Sophie GARGAN

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 6 septembre 2004

Cette barbarie qui nous concerne aussi



400 morts, 600, peut-être plus, des enfants pour la plupart : c'est le bilan de l'effroyable carnage dans une école d'Ossétie, dans le sud de la Russie.

Devant l'horreur des images d'enfants défigurés, calcinés, mutilés, il est difficile de déterminer qui sont les plus salauds : les preneurs d'otages ou les forces d'intervention russes.

Salauds, les membres du commando de preneurs d'otages le sont certainement. Ils le sont comme tous ceux qui pratiquent des méthodes terroristes, quel qu'en soit le prétexte. Mais ils le sont encore plus dans ce contexte où les victimes sont des gosses pris en otages le jour même de leur rentrée en classe.

Mais les commandos de l'armée russe qui sont intervenus, en prétendant l'avoir fait pour sauver les otages, ne sont pas meilleurs. Bien que les autorités russes couvrent le déroulement des faits d'un voile de silence et de mensonges, il semble bien que les militaires russes voulaient surtout la peau de leurs adversaires tchéchènes, sans se soucier du tout des écoliers enfermés. Comment des troupes entraînées n'auraient-elles pas pu savoir qu'en attaquant l'école avec des chars et en tirant au canon sur le bâtiment où étaient entassées un millier de personnes, enfants, parents et enseignants, ils feraient un véritable massacre ?

Que cette intervention ait été décidée au plus haut niveau ou qu'elle soit le fait d'un enchaînement de circonstances et de décisions du commandement local ne change rien à l'affaire. La façon dont l'intervention s'est déroulée est bien l'expression du mépris, à l'égard de leur propre peuple, de ceux qui ont pris la décision.

Les dirigeants russes invoquent la « main de l'étranger » et exhibent la présence, parmi les preneurs d'otages, d'Arabes ou de Turcs. Mais il n'est pas besoin d'invoquer Al Qaïda pour expliquer l'apparition, en Tchétchénie, de ces bandes armées terroristes qui s'appuient sur l'indignation suscitée par la répression russe pour tenter de s'imposer comme chefs à leur peuple.

La guerre que la Russie mène en Tchétchénie est une guerre infâme. Les dirigeants russes la mènent avec la complicité du monde impérialiste dit civilisé. Comment s'étonner de la complicité avec Poutine d'un George Bush, qui mène une autre guerre infâme en Irak ? Comment s'étonner de la complicité de nos propres dirigeants ? Car la guerre en Tchétchénie n'est ni plus ni moins infâme que l'avait été la guerre d'Algérie.

Plusieurs centaines d'enfants ont payé de leur vie l'action des bandes armées terroristes tchéchènes, mais aussi la politique de leurs propres dirigeants. Ces hommes et ces femmes dont la télévision montre les visages en pleurs, Russes, Ossètes, Tchétchènes confondus, n'en ont pas fini de payer la politique de leurs dirigeants. Les Tchétchènes paieront, car la tragédie de Beslan servira de prétexte aux autorités russes pour intensifier une répression dont les principales victimes ne sont pas les bandes armées mais la population civile. Mais la population russe paiera aussi, parce que ses enfants ne meurent pas seulement lors des prises d'otages par des terroristes, mais comme soldats dans la guerre elle-même. Elle le paiera encore, parce que le « combat contre le terrorisme » servira inévitablement de prétexte pour durcir le régime pour tous.

Et, de répression russe en attentats tchéchènes, les uns comme les autres auront creusé un fossé de sang de plus en plus profond entre peuples qui vivent mêlés dans une même région et dont la vie est faite, pour tous, de la même pauvreté.

Les rencontres entre « grands de ce monde », qui font désormais une large place à Poutine, sont l'occasion pour les hommes politiques et les médias de se réjouir du retour de la Russie dans ce monde dit libre, où seuls le profit et l'exploitation sont libres. Quant à nous, pensons à ces femmes et à ces hommes, comme nous, qui paient pour les crimes de leurs dirigeants ou de ceux qui voudraient le devenir.

Arlette LAGUILLER

Fêtes de Lutte Ouvrière

Rennes

samedi 25 septembre de 15 h à 24 h
Centre social Carrefour 18
7, rue d'Espagne (Métro Henri-Fréville)

Lyon

samedi 25 septembre à partir de 18 h
dimanche 26 septembre jusqu'à 19 h
Espace Mosaïque - Saint-Priest

Toulouse

samedi 25 septembre à partir de 18 h
dimanche 26 septembre jusqu'à 19 h
Parc de la Mounède
Toulouse Saint-Simon (Métro Basso-Cambo)

Tours

samedi 2 octobre à partir de 14 h 30
Salle de la Pléïade -- La Riche

Orléans

samedi 2 octobre à partir de 14 h 30
Saint-Jean-le-Blanc

Mulhouse

samedi 2 octobre à partir de 16 h
Salle polyvalente de Bollwiller

Lille

samedi 9 octobre
de 15 h à 24 h

Espace
Concorde

Quartier de la
Cousinerie

Villeneuve-
d'Ascq

• Allégements fiscaux

Les patrons peuvent dire « Encore Bercy » à Sarkozy

Grâce à « l'agrément fiscal » – c'est ainsi que cela s'appelle – accordé par le ministère des Finances, Vivendi bénéficiera d'un allégement de 3,8 milliards d'euros sur ses bénéfices imposables. Il suffit donc que leurs filiales à l'étranger présentent des comptes en déficit, ou même de racheter des entreprises déficitaires, pour bénéficier de dégrèvements en France.



en exonération d'impôts. Excusez du peu. Mais onze autres entreprises françaises bénéficieront aussi d'une telle mesure dérogatoire ; et non des moindres puisque qu'il s'agit de Total, Areva, Saint-Gobain, Thomson, NRJ, Sodhexo, Renault, Aventis et Lafarge, auxquelles s'ajoutent deux

Cette mesure est fondée sur un principe simple. Elle permet à ces entreprises de faire entrer dans leur bilan les résultats des filiales qu'elles possèdent ou contrôlent à l'étranger. Quand celles-ci font des pertes, cela vient en moins sur les résultats réalisés en France, donc cela réduit les sommes qui y sont

On ne sait pas ce que cette mesure va coûter à l'État pour 2003 et pour 2004, mais on sait en revanche qu'elle s'est traduite pour ces sociétés par une exonération d'impôt de 847 millions d'euros en 2002. Ce n'est pas rien quand on entend ce gouvernement se plaindre de son manque d'argent et nous ressasser qu'il faut faire des économies sur l'Éducation nationale ou la santé publique.

Cette mesure, mise en place en 1965, était destinée, nous disait-on à l'époque, à aider l'internationalisation des entreprises françaises et, prétexte qui revient à chaque fois, à aider ces entreprises à créer des emplois. Mais à qui faire croire de telles balivernes, alors que quasiment toutes les entreprises bénéficiaires ont réduit leurs effectifs ?

Jean-Pierre VIAL

• Suppression d'un jour férié

Un jour de travail gratuit

Le ministre de l'Éducation nationale, François Fillon, prend les devants pour appliquer la suppression d'un jour férié que le gouvernement a fait voter en juin dernier, sous prétexte de solidarité avec les personnes âgées qui avaient été frappées par la canicule à l'été 2003. Il prépare en effet un décret instaurant le 16 mai prochain, lundi de Pentecôte, jour travaillé dans toute l'Éducation nationale. Et c'est l'ensemble des entreprises qui sont censées suivre cet exemple en faisant travailler le personnel un jour de plus dans l'année, gratuitement.

Il s'agit ni plus ni moins de voler un jour de congé à l'ensemble des salariés de ce pays. Et le ministre de l'Éducation nationale s'empresse de montrer la voie à un patronat qui rêve tout haut de faire travailler gratuitement les salariés ! Il s'agit encore d'un nouveau cadeau au patronat et le prétexte de la solidarité avec les personnes âgées est bien mince.

Le gouvernement exige des salariés qu'ils fassent cadeau de 0,45 % de leur salaire annuel, ce que représente un jour travaillé supplémentaire non payé. Il demande aux patrons de verser 0,30 % de cette masse salariale à l'État. Le 0,15 % restant, soit un tiers de l'effort exigé, va donc directement dans la poche des patrons. Quant aux deux autres tiers, si tant est que les patrons les reversent effectivement à l'État, rien ne garantit même qu'ils servent effectivement à l'embauche d'infirmières sup-

plémentaires dans les maisons de retraite ou à « la modernisation de l'aide à domicile » comme la loi le prévoit. Ce ne serait pas la première fois que le budget de l'État s'approprierait tout bonnement des fonds qui ne lui sont pas destinés.

Il s'agit d'une véritable arnaque contre les salariés. Le gouvernement n'a rien trouvé de mieux pour faire croire qu'il



se préoccupe des personnes âgées, alors même que les 15 000 morts de 2003 ne lui ont pas fait changer d'un iota sa politique d'économies criminelles au détriment des services hospitaliers et autres maisons de retraite et que, quoi qu'il en ait dit, rien de sérieux n'a été fait avant l'été pour prévenir les conséquences dramatiques d'une nouvelle canicule, qui heureusement n'a pas eu lieu.

Et ce sont ces politiciens cyniques qui voudraient nous faire travailler gratuitement un jour de plus, au nom de la solidarité nationale ! Les travailleurs n'ont aucune raison de se laisser faire.

Dominique CHABLIS

Plus on leur en donne, plus ils en réclament

« Nous travaillons sur des allégements d'impôts afin de permettre aux chefs d'entreprise de se poser autrement la question d'une éventuelle délocalisation et même pour favoriser le retour de certaines activités qui ont migré à l'étranger », a tenu à faire savoir Sarkozy. En somme, il annonce au patronat qu'il va se décarcasser pour leur accorder des ristournes fiscales les incitant à ne pas déménager leurs machines, vider leurs entreprises, transférer leurs capitaux et supprimer des centaines ou des milliers d'emplois pour aller faire fortune ailleurs.

D'ores et déjà, la surtaxe

Juppé sur l'impôt sur les sociétés devrait être supprimée en deux ans. Cette surtaxe, créée en 1996, majorait de 10 % l'impôt sur les sociétés. Le gouvernement Jospin l'avait réduite à 3 %. La touche finale sera sa suppression, qui représentera un joli cadeau de 450 millions d'euros en 2005 et autant en 2006. Ça fait toujours du bien aux profits... même si cela ne satisfait pas Seillière, qui déclare la mesure insuffisante. Et de protester contre le gel des allégements de charges sur les bas salaires : « Les allégements de charges diminuent le coût du travail pour toutes les entreprises »,

alors que « la baisse de l'impôt sur les sociétés ne profite qu'à celles qui font des bénéfices ».

Sarkozy pourrait répondre qu'à tout cela, les patrons peuvent ajouter d'autres projets qui leur sont tout autant favorables, comme par exemple l'exonération de taxe professionnelle envisagée pour les entreprises qui s'installeraient dans des zones « propices aux délocalisations » ! Ou encore un projet de crédit d'impôt pour les entreprises qui embauchent des apprentis... Et la liste n'est certainement pas close.

M.R.

• États-Unis

Impôt light pour les plus riches

Il n'y a pas qu'en France que l'impôt est d'autant plus lourd pour les moins riches qu'il est plus léger pour les capitalistes. C'est aussi le cas aux États-Unis.

Différentes enquêtes et déclarations récentes font état du fait que, dans ce paradis du capitalisme, 60 % des

firmes n'ont pas payé d'impôts de 1996 à 2000 alors que, durant la même période, leurs profits étaient en forte hausse.

Selon la législation, les sociétés américaines devraient être imposées à hauteur de 35 % de leurs bénéfices. Mais, mettant à

profit la complexité du système fiscal et ses multiples failles, leurs services comptables s'arrangent pour contribuer bien moins.

Selon une association de « citoyens pour la justice fiscale », durant cette même période, entre 1996 et 2000, des entreprises comme Microsoft,

General Electric, IBM, General Motors, soit les entreprises qui font les plus gros profits, n'ont été imposées, en moyenne, qu'à hauteur de 8,9 %.

Et comme l'État fédéral américain est un gros dépensier, en particulier quand il s'agit de dépenses militaires et spatiales, et beaucoup moins

quand il s'agit des infrastructures utiles à la collectivité, qui paye, si les principaux profiteurs se dérobent à l'impôt ? Comme partout, c'est la population.

Et c'est ce qu'on nous présente comme un modèle de société !

J.-P. V.

• Ils veulent qu'on travaille plus ?

Qu'ils embauchent les chômeurs !

Le patronat mène campagne auprès du gouvernement pour obtenir la suppression de toute limite légale à la durée du travail. Il l'a fait notamment à l'occasion de la consultation sur la révision de la loi Aubry, organisée par Gérard Larcher, le ministre délégué aux Relations du travail, qui se terminait le 7 septembre par la rencontre avec le Medef.

Certains, comme le patron de Bosch Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, qui a imposé cet été aux 820 salariés de travailler 36 heures au lieu de 35 pour le même salaire, n'ont pas attendu la révision de la loi pour imposer un allongement du temps de travail sans augmentation de salaire. Mais les patrons vou-

draient avoir toute la liberté de faire travailler les salariés comme ils le souhaitent. Le président du Medef, Seillière, le disait clairement dans le journal *Le Monde* : « Il faut, par le contrat en entreprise, convenir, si les salariés et l'employeur le souhaitent, d'une organisation de la durée du travail qui puisse déroger à la loi. Donc ceux qui sont contents de leur accord des 35 heures le gardent, ceux qui ne sont pas contents renégocient, ceux qui sont dans un cas particulier prennent l'initiative de modifier les horaires et la durée du travail. Bref, c'est la liberté de s'organiser en entreprise sur la durée du travail. »

Et Seillière de conclure : « Voilà pour nous la manière de régler dans notre pays la question des 35 heures qui n'implique pas

l'abrogation de la loi. » En effet, les patrons ne sont pas partisans de la suppression des nombreux avantages qu'ils ont retirés de la loi Aubry, comme l'annualisation et la flexibilité. De plus, cette loi a déjà été « assouplie » dans le sens des intérêts des patrons par Fillon, il y a deux ans, avec l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires de 130 heures à 180 heures et la réduction de leur rémunération de 25 à 10 % dans les entreprises de moins de 20 salariés.

Mais cela ne leur suffit pas, et tous de répéter qu'il faut travailler plus, que les entreprises se porteraient bien mieux et seraient alors plus compétitives. Eric Hayat, le président du conseil de surveillance de Steria, ex-président de Syntec, déclare ainsi : « Je remarque que les Américains travaillent 30 % de plus que nous et que le PIB par habitant est également supérieur de 30 %... La loi nous interdit de travailler plus de 217 jours par an, alors que nous avons précédemment conclu un accord sur 219 jours. Il faut que cette butée de 217 jours disparaisse, ce que seul le législateur peut faire... Si on nous laisse travailler plus, nous produirons plus. » Édouard Michelin va dans le même sens : « Il faut répondre à la demande de ceux qui, à telle ou telle période de leur vie, souhaitent travailler plus de 35 heures et augmenter leur niveau de revenus ; nous ne sommes ni fiers ni compétitifs en France, à la 59^e place pour ce qui est du nombre d'heures travaillées par an. Pénaliser ainsi les productions, c'est les encourager à produire ailleurs. »

Dans tous les propos patronaux, il y a toujours une

bonne dose de cynisme, car évidemment aucun salarié ne souhaite travailler plus. Ceux qui ont « accepté » de le faire, l'ont fait sous la menace de licenciements ou de délocalisation. De plus, il n'est évidemment pas question pour les patrons de payer plus leurs salariés. Les travailleurs du groupe Doux, le leader de la volaille, qui vont perdre trois semaines de congés et 500 euros par an, en savent quelque chose.

Raffarin s'est fait largement l'écho de cette propagande patronale sur le thème « travaillons plus et tout ira mieux », en laissant entendre que les chômeurs ne sont que des fainéants et en offrant aux patrons un jour de travail gratuit avec la suppression d'un jour férié.

Mais tout cela n'est qu'un tissu de mensonges et bien des travailleurs le savent. Car les

patrons, bien sûr, ne disent pas tout : ils souhaitent qu'une partie des salariés travaillent plus en étant payés moins, de façon à pouvoir licencier l'autre partie. Ainsi, en diminuant les coûts de production, comme ils disent, ils peuvent augmenter encore leurs très confortables profits. Et les mêmes qui claquent que la « France » doit se mettre au travail, licencient à tour de bras.

Alors, s'ils pensent vraiment qu'il faut travailler plus, qu'ils commencent par arrêter de licencier et de fermer des usines, qu'ils commencent donc par embaucher les chômeurs. L'économie irait alors beaucoup mieux, peut-être pas du point de vue des intérêts patronaux, mais du point de vue de la vie des hommes, ce qui est tout de même le plus important.

Aline RETESSE



L'idéal des patrons : qu'on travaille gratis...

« Il faut assouplir les règles du contrat de travail à durée indéterminée », affirmait Sarkozy, jeudi 2 septembre, s'adressant à des petits patrons enthousiastes. Seillière n'était pas présent, mais il ne pouvait que tressaillir d'aise, lui qui réclame pour l'ensemble du patronat la possibilité de négocier (mieux vaudrait dire imposer) des contrats de travail entreprise par entreprise, voire travailleur par travailleur.

Sarkozy, lui, déclarait que « les règles du licenciement doivent être assouplies pour les entreprises ». Comme si aujourd'hui les patrons étaient

gênés par la loi pour licencier de façon arbitraire, non parce qu'ils sont en difficultés mais simplement parce qu'ils cherchent à faire plus de profits.

Et pour continuer dans la gamme des assouplissements, Sarkozy invoquait la nécessité d'autoriser des « contingents d'heures supplémentaires plus larges et d'un coût moins élevé pour les entreprises ». Le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CGPME) demande « de pouvoir aller jusqu'à 240 heures supplémentaires par an, ce qui représente 41 heures par semaine de travail au total ». « Ce qui n'est

pas épouvantable », ajoute ce spécialiste du progrès social à rebours. Et il souhaiterait que quatre heures ne soient majorées que de 10 %, et non de 25 % comme c'est le cas dans les entreprises de moins de 20 salariés.

Voilà comment raisonnent les patrons et les plans qu'ils préparent avec l'aide du gouvernement pour mener leur offensive contre les salariés.

En fait, ce qu'ils voudraient, ce n'est pas simplement du travail supplémentaire, mais du travail supplémentaire gratuit.

Michel ROCCO

Chère que partenaire particulier



Le PDG de Bosch à Vénissieux, en compagnie d'un syndicaliste de la CFDT.

Avant le Medef, le ministre délégué aux Relations du travail a rencontré les syndicats, et en particulier le dirigeant de la CFDT, François Chèreque. Celui-ci a déclaré dans le *Journal du Dimanche* du 5 septembre : « Nous refusons de remettre en cause la loi, ce qui ne nous empêche pas d'accepter des adaptations sur le terrain par la négociation en fonction de la réalité économique des entre-

prises. C'est ce que la CFDT de Bosch a fait, ajoute-t-il, approuvée par 72 % du personnel, en acceptant d'adapter le temps de travail tout en conservant 14 jours de RTT. »

Finalement, il ne fait que répéter les propos de Seillière : il n'y a pas besoin d'abroger la loi, les patrons font ce qui les arrange « sur le terrain ». C'est ce qu'on appelle un partenaire « patronal », pardon « social ».

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Terroristes fous et terroristes d'État, contre les peuples

Qui sont-ils donc, ces femmes et hommes d'un commando terroriste qui ont pris en otages plus d'un millier d'enfants, parents et enseignants qui fêtaient la rentrée scolaire ? Des barbares, des fous ? Le bilan officiel du carnage serait de 338 morts dont 156 gosses, près de 200 disparus et 700 blessés que l'infrastructure médicale de la province russe d'Ossétie du nord n'a pas pu prendre correctement en charge. Mais il n'est que provisoire, des témoignages feraient état de 500, voire 600 morts. Cette nouvelle prise d'otages en Russie, après celle du théâtre de Moscou en 2002, et une multitude d'attentats aveugles, ne peut qu'être violemment condamnée. Nous partageons la douleur et la colère de la population touchée. Aucune cause ne peut justifier le recours à de tels moyens. Et de tels moyens desservent d'abord la cause du peuple tchétchène s'il s'avère que ce commando terroriste agit en son nom.

Pour le président russe Vladimir Poutine, il n'y a pas de doute. La Russie serait la cible du « terrorisme international ». Le commando aurait compté des tchétchènes, des Ingouches, mais aussi des « mercenaires d'origine arabe » liés à Al Qaïda. Et de justifier ainsi que des troupes russes, fortes de chars et de canons, n'aient pas fait de quartiers. De justifier maintenant que la population russe, toute la population, et surtout ceux qui oseraient critiquer sa politique, serre les coudes derrière le chef. Et silence dans les rangs.

Pourtant, si les responsabilités réelles restent confuses, la culpabilité de Poutine dans le bain de sang est indéniable. À divers titres. La guerre contre la Tchétchénie, reprise avec l'arrivée de Poutine au pouvoir il y a 5 ans, a transformé ce petit pays en un champ de ruines. Quasiment plus une maison, plus un édifice public qui ne soit touché. Les pouvoirs spéciaux donnés à l'armée russe, de massacrer, torturer, violer ont évidemment excité la résistance en retour. D'où un engrenage infernal, de sang mais surtout de haine, voulu et calculé par Poutine pour échauffer le racisme anti-caucasien qui sévit en Russie, asseoir dessus son pouvoir. En Ossétie comme en Russie, bien des gens fort heureusement ne sont pas dupes. D'où la colère, contre les auteurs de la prise d'otages mais aussi contre Poutine qui n'a pas cherché à négocier, pas envisagé de céder quoi que ce soit. Par des manœuvres de gangster, il a éliminé de la circulation des journalistes ou personnalités volontaires pour une médiation. Il voulait se montrer une nouvelle fois impitoyable.

Mais ce petit caudillo est un des « grands » de ce monde, adulé et félicité par ses pairs, au premier rang desquels Bush et Blair, Sharon et Berlusconi, Chirac et Schröder. Trois jours avant la tuerie de Beslan, les deux derniers étaient ensemble à Sochi en Crimée, non loin du lieu du drame, pour féliciter Poutine d'avoir si bien truqué les élections tchétchènes ! Et après le carnage, ils lui ont donné un satisfecit sans réserves. Au nom de leur prétendue lutte commune contre le terrorisme international.

Certes le terrorisme sévit, d'autant que les courants intégristes comme celui de Ben Laden ont été aidés par des politiciens et financiers des États-Unis et d'ailleurs, pour combattre à l'époque l'influence de « progressistes » du tiers monde. En Égypte, en Afghanistan, en Palestine notamment. Et même en France, les Chirac et les Sarkozy se félicitent secrètement qu'une partie des jeunes, d'origine africaine ou maghrébine, soit sous la coupe de « barbus ». Autant qui seront moins tentés par la contestation de classe ?

Les médias n'ont pas manqué de souligner que les félicitations de Chirac à Poutine étaient quelque peu contradictoires avec le doigté dont il aurait fait preuve avec ses otages à lui, les deux journalistes et leur chauffeur, toujours prisonniers en Irak. Nul doute que la diplomatie chiraquienne s'est activée pour leur libération. Elle a trouvé l'appui des grandes églises et des grands partis. Tant mieux si dieux et diables ont été requis et que les otages en sortent indemnes. Mais on ne nous fera pas avaler pour autant la sauce autour, selon laquelle la République française serait garante du bonheur des peuples arabes, étrangère à la violence dans cette partie du monde. N'oublions pas, ni les interventions militaires passées (en particulier la guerre d'Algérie dont Poutine s'est probablement inspiré en Tchétchénie) ni la participation présente de l'armée française aux opérations en Afghanistan. Chirac, de fait, est attaché non au bonheur des peuples, mais à celui des marchés et investissements français au Moyen-Orient.

Certes, il faudrait en finir avec le terrorisme, avec des gangs qui se nourrissent du désespoir engendré par la misère et les guerres des grands États contre les peuples. Cela concerne au premier chef le mouvement ouvrier. Lui et lui seul aurait la capacité de désamorcer le terrorisme, s'il reprenait force et espoir, et ré-offrait à tous les exploités et opprimés des perspectives de changer le monde.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

Articles : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Contre les délocalisations

La gauche ne s'engage pas clairement



L'usine Vishay de Colmar vient de fermer, le 31 août, entraînant 292 suppressions d'emplois. La production sera transférée en Chine et en Hongrie.

Les licenciements sous prétexte de délocalisation se multiplient. La fédération de la métallurgie CGT, lors d'une conférence de presse tenue le 6 septembre, dénombreait 29 plans en cours, touchant plusieurs milliers de salariés. Devant l'émotion que cette situation provoque, et d'abord dans les milieux populaires, salariés, artisans et petits commerçants, le gouvernement, par la voix de Sarkozy puis de Raffarin, a claironné son intention de « réagir ».

En fait, comme pour le reste, il s'agit, pour l'essentiel, de proposer des allègements de charges et d'impôt aux entreprises, voire « des allègements des contraintes sociales », c'est-à-dire de réduire encore un peu plus la législation du travail.

Sarkozy propose aussi de se tourner vers Bruxelles, pour demander que l'Europe sanctionne les pays qui ont une fiscalité favorisant les entreprises « de façon déloyale ». Il oublie au passage que le gouvernement français mène lui aussi vis-à-vis des entreprises implantées en France une politique parallèle de « dumping social », avec des aides de toutes natures.

Le gouvernement ne fait en somme que se servir de l'angoisse des populations pour placer sa politique pro-patronale, dans le droit fil que celle menée jusqu'à aujourd'hui.

Malheureusement, du côté de l'opposition de gauche, que ce soit au niveau politique ou syndical, on ne propose guère mieux. Certes, la CGT dénonce avec raison le chantage à l'emploi pratiqué par le patronat qui, sans gêne, utilise les délocalisations pour se plaindre encore une fois « des contraintes trop lourdes qui pèsent en France sur les entreprises ». Mais face à la liberté totale qu'ont les patrons de délocaliser à leur guise en jetant des milliers de salariés à la rue, les propositions faites par Daniel Sanchez, le secrétaire de la fédération CGT de la métallurgie, à l'occasion du lancement d'une journée d'action sur le sujet le 21 octobre prochain, sont dérisoires.

La CGT demande des conventions collectives nationales au lieu de conventions collectives locales. Ce qui est juste, mais serait de peu d'effet sur ce problème précis. Elle avance également la nécessité d'une coordination européenne. C'est aussi sur ce terrain que se place le PCF, qui propose, mais c'est ce

que propose aussi Sarkozy, de soumettre les aides à un contrôle européen, mais « avec des engagements sur l'emploi », est-il précisé dans l'éditorial de *L'Humanité* du 7 septembre. Mais quels engagements et quel contrôle, cela reste plus que vague.

Quant au Parti Socialiste, lui, il préfère tout simplement rester silencieux sur ses propositions. Lors du débat en direct sur RTL le 6 septembre entre Hollande et Raffarin, la « lutte contre les délocalisations » a été brandie par... Raffarin, devant un Hollande qui n'a rien répliqué.

Pourtant le PS, le PCF, la CGT pourraient au moins proposer des lois pour interdire aux patrons de délocaliser, ou le leur rendre plus difficile. Qu'est-ce qui empêcherait un gouvernement de gauche d'imposer aux entreprises une surtaxation d'un montant supérieur aux économies salariales attendues par la délocalisation ? Qu'est-ce qui empêcherait un gouvernement de gauche d'édicter une loi imposant un contrôle préalable avant tout déplacement d'activité ? Ce ne serait même pas une mesure révolutionnaire, cela existe dans certains domaines aujourd'hui, comme ceux se rapportant à la défense nationale. Ce contrôle peut même aller beaucoup plus loin : le gouvernement, comme ceux des autres grandes puissances, n'hésite pas parfois, pour des raisons politiques, à décréter l'embargo sur le commerce avec certains pays.

Il s'agit dans de tels cas de ce qu'ils appellent « les intérêts supérieurs du pays ». Mais la lutte pour la défense de l'emploi serait une cause au moins aussi vitale que celle de la défense nationale. Elle représenterait au premier chef « les intérêts supérieurs » de la majorité de la population, et elle aurait d'ailleurs un soutien massif de la part de la population travailleuse.

Si les partis de gauche voulaient vraiment changer les choses, voilà ce qu'ils s'engageraient à faire s'ils revenaient au gouvernement. Ce serait d'ailleurs de nature à redonner confiance au monde du travail, car cela montrerait que ces délocalisations ne sont pas une fatalité. Mais il faut croire justement que PS et PCF ne veulent pas d'un tel engagement... et que les organisations syndicales comme la CGT ne veulent pas s'engager à le leur réclamer.

Paul SOREL

• EDF

Les bons comptes font les bonnes actions... boursières

EDF devrait présenter prochainement ses résultats financiers. Selon la presse, le bénéfice net des six premiers mois de 2004 serait nettement supérieur à un milliard d'euros. EDF a toujours été plus ou moins bénéficiaire, mais cette fois-ci le chiffre semble exceptionnel, d'autant qu'il s'agit d'un résultat semestriel.

Vrais ou faux, ces chiffres ?

La comptabilité d'EDF, pourtant encore société nationale en ce début de 2004, a souvent été opaque et sujette à critiques, y compris de la part d'une mission parlementaire chargée d'aller vérifier de quoi il retournait. EDF, comme bien des

grosses entreprises, présente sa comptabilité en fonction de ses impératifs du moment. Et cette fois l'objectif est la privatisation et l'éventuelle introduction en Bourse qui pourrait avoir lieu en 2005.

Il est évident que, pour ouvrir le capital d'EDF au privé, il vaut mieux que celui-ci soit attractif pour les investisseurs, c'est-à-dire qu'il rapporte de plantureux profits.

Selon les comptes qui seront bientôt rendus publics, mais que révèle la presse, ce serait à l'étranger qu'EDF a réalisé le maximum de profits ou remplacé des pertes par des bénéfices. Ainsi, en Allemagne, la

société électrique EnBW, détenue à 34,5 % par EDF, a fait un milliard d'euros d'économies avec la suppression de 2 000 emplois en trois ans. EDF a également fait des profits en hausse en Grande-Bretagne avec EDF Energy et en Italie chez Edison, détenu à 18 % par l'électricien français.

À l'étranger, la société nationale française se comporte exactement comme n'importe quel capitaliste privé, sans se soucier en quoi que ce soit de préserver l'emploi.

Avec les changements de statut d'EDF et de GDF, qui viennent d'être entérinés récemment par le Parlement et

qui transforment les sociétés d'État en sociétés anonymes, ces deux sociétés vont progressivement imposer à leur personnel en France le même degré d'exploitation que dans ses filiales à l'étranger. Cela a d'ailleurs déjà largement commencé.

Le milliard d'euros de profits semestriels d'EDF est une bonne nouvelle pour les investisseurs qui souhaitent avoir leur part de ce gâteau. Pour les usagers et pour le personnel, cela n'annonce rien de bon de savoir que les capitalistes sont dans les starting blocks de la course aux profits.

André VICTOR

Yolande Blass



Notre camarade Yolande Blass est décédée le 26 août, à l'âge de 51 ans. Depuis un an, elle se battait contre le cancer qui la rongait. Infirmière au CHU de Nancy, elle militait à Lutte Ouvrière depuis 1978 avec fidélité, malgré les aléas de la vie. Elle avait tenu à être encore au premier rang, au printemps dernier, en étant candidate aux élections cantonales. Tous les camarades se souviennent des encouragements qu'elle nous adressait sur son lit d'hôpital, nous souhaitant invariablement, elle, bon courage.

C'est en chantant *l'Internationale* que nous lui avons rendu un dernier hommage, après ce dernier combat qu'elle a mené comme elle a mené sa vie, toujours avec dignité, toujours en pensant aux autres, toujours avec ce sourire que nous n'oublierons pas.

A.V.

Le courant alternatif augmente en continu

La société privée E.ON, seconde à fournir de l'électricité en Allemagne, vient d'annoncer une augmentation de ses tarifs pour l'an prochain. Son patron a déclaré que la hausse ne serait pas exorbitante.

Avant E.ON, d'autres sociétés privées d'électricité en Allemagne, la première RWE, et la quatrième Vattenfall, avaient déjà annoncé des relèvements de leurs prix.

Bref, la libéralisation du marché de l'électricité, qui était censée se traduire par une baisse des prix, aboutit une fois de plus à des hausses.

Un certain nombre d'industriels et de politiciens allemands demandent maintenant au gouvernement Schröder d'intervenir pour contrôler les prix. Ils ont bonne mine, après avoir réclamé à cor et à cris l'ouverture du marché de l'électricité

depuis des années. Imaginaient-ils que les capitalistes de l'électricité auraient plus de scrupules qu'ils n'en ont eux-mêmes en matière de prix ?

Mais en France les choses ne vont guère mieux. Si le grand public est pour le moment relativement protégé, car le marché ne sera ouvert qu'en 2007 pour les particuliers, en revanche les grandes entreprises, et depuis le 1^{er} juillet les clients dits profes-

sionnels, sont dans le bain de la libre concurrence.

Les prix, couverts par le secret commercial, ne sont généralement pas connus. Mais on sait tout de même que EDF ne s'est pas gêné pour augmenter de 49 % la facture d'électricité de la SNCF en 2004.

Les capitalistes savent que le marché libre, cela signifie avant tout les libres profits.

A.V.

Baisse des prix... quelle baisse des prix ?

N. Sarkozy a de nouveau réuni les représentants des industriels et ceux de la grande distribution pour tenter de faire appliquer la baisse des prix de 2 %, sur laquelle ils s'étaient théoriquement mis d'accord en juin.

Les participants « se sont félicités » d'avoir déjà fait la moitié du chemin en baissant les prix de 2 500 produits de grandes marques, ils ont promis de faire des efforts pour que l'objectif soit rapidement atteint et ont eu droit à dix jours de délai.

En fait, le ministre des Finances n'arrive pas à se faire obéir. La baisse de 5 % qu'il proposait s'est réduite, en juin, à 2 %, devant l'obstruction des industriels et des distributeurs de la grande consommation. Il a été décidé qu'elle ne concernerait qu'un certain nombre de produits (5 000) dans trois domaines : l'alimentation sauf



les fruits et les légumes, l'hygiène et la beauté, les produits d'entretien.

Et pourtant un tiers des industriels, comme Lindt ou Lesieur par exemple, refusent de jouer ce jeu qui ne leur coûterait pourtant pas bien cher. Quant aux distributeurs, ils s'empoignent : ceux qui appliquent l'accord à la lettre et attendent le bon vouloir des

fabricants dénoncent la déloyauté des autres, comme Leclerc ou Intermarché. Ces derniers posent aux « bons élèves » : ils revendiquent dès maintenant une baisse généralisée de tous les produits prévus, ou des rabais beaucoup plus importants : 7 à 40 %, a annoncé Michel-Edouard Leclerc ! Même si la loi leur interdit de vendre à perte, ils se

sacrifient, sans attendre que les fabricants baissent leurs prix, pour le bien de notre porte-monnaie, évidemment !

Dans cette foire d'empoigne, le consommateur, lui, voit surtout qu'on lui jette de la poudre aux yeux.

Il y a peut-être des rabais intéressants sur quelques produits, mais en quoi cela diffère-t-il des offres promotionnelles qu'on trouve régulièrement ? Quant aux « bonnes affaires », on y a droit à condition d'acheter par lots, c'est-à-dire de dépenser plus que prévu, comme d'habitude. La secrétaire générale de la CLCV, l'association de consommateurs qui a pourtant signé l'accord en question, constate

aussi que, « pour ressentir les baisses, vous devez acheter six gels douche Tahiti, quatre boîtes de raviolis... et qu'il faut avoir de très grands placards » !

Autant dire que le consommateur moyen ne se sent pas plus riche. Dans le budget alimentation, des produits frais deviennent un luxe pour beaucoup : rien qu'au mois de juin, ils ont augmenté de 2,7 % (+ 12,7 % pour les fruits, alors que leur prix d'achat aux agriculteurs a baissé).

Sarkozy voulait soigner sa publicité en « redonnant du pouvoir d'achat » aux consommateurs. Son accord a surtout fourni à Auchan, Carrefour, Leclerc et compagnie une occasion de se faire de la publicité. Et industriels comme distributeurs lui ont bien rappelé qu'il ne commande qu'en leur obéissant !

Sylvie MARÉCHAL

• Russie

Le carnage lors la prise d'otages de Beslan

Poutine mène sa guerre avec la caution de Bush, Sharon, Chirac...

S'octroyant un sinistre record mondial, le carnage de l'école de Beslan, en Ossétie russe, dépasse en nombre de tués (335 officiellement, bien plus en réalité) toutes les précédentes prises d'otages, que ce soit en Russie ou ailleurs. Cette boucherie rappelle, dans son dénouement, celle de Moscou, en novembre 2002. À l'époque, des commandos des forces spéciales russes avaient pris d'assaut un théâtre dont les spectateurs et les personnels étaient détenus par des terroristes tchétchènes : pour s'emparer des lieux, ils avaient massacré les 41 membres du commando mais aussi causé la mort de 130 otages.

À Beslan, les otages étaient essentiellement des enfants, ainsi que leurs parents et enseignants. Cette fois encore, les forces de l'ordre n'ont pas fait dans le détail. Une fois « l'affaire » réglée au milieu d'un amas de cadavres et de décombres, Poutine a préféré ne faire qu'une visite d'une demi-heure à un hôpital de Beslan, de nuit, sans avertir les autorités locales. Cela par crainte, moins d'éventuels terroristes qui auraient pu s'échapper que des réactions des familles de victimes, dont la presse, même une partie de celle de Russie qui est étroitement contrôlée, a dit qu'elles accusaient les autorités et les forces spéciales d'être en partie responsables de la tuerie.

Dans son allocution télévisée après le massacre, Poutine a fustigé le « terrorisme international », sans dire un mot de sa sale guerre de Tchétchénie. « Comme si les enfants russes n'étaient pas morts à cause de la guerre en Tchétchénie qui dure depuis dix ans » s'était indigné même *Kommersant*, un quotidien russe pourtant détenu par un proche du Kremlin, qui concluait : « Invoquer (...) le terrorisme international permet désormais à tous les gouvernements du monde de ne pas assurer leur responsabilité pour la mort de leurs citoyens ».

Les Bush, Chirac, Blair, Schröder, Sharon et autres le savent bien, évidemment, et n'ont pas laissé passer une si belle occasion de faire chorus avec Poutine en une unanimité écoeurante.

Chirac revenait juste d'une visite éclair en Russie, où au lendemain d'élections présidentielles truquées et sous haute surveillance militaire en Tchétchénie, il était allé, avec son compère allemand Schröder, féliciter Poutine pour la victoire de son poulain. Chirac, qui ne cesse d'encenser le caractère, dit-il, « démocratique »

du régime de Poutine, en a rajouté après Beslan, assurant le chef du Kremlin de « la solidarité de la France ».

Par ailleurs, au moment même de la prise d'assaut de l'école s'ouvrait un sommet des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne. Le représentant des Pays-Bas, pays qui assure actuellement la présidence tournante de l'Union, avait cru pouvoir demander ne serait-ce que des « explications » à Poutine sur le massacre. Eh bien, même ce peu de chose était encore trop : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, poids lourds de l'Union européenne, et quelques autres ont fait pression pour que l'impudent se rétracte. Ce qu'il fit, dès le lendemain, en expliquant, tête basse, qu'on l'avait mal compris.

Bush, lui, a affirmé que Beslan était « un sinistre rappel de la nature des terroristes que nous affrontons ». Ce « nous » englobe son concurrent Kerry, qui n'a pas dit autre chose, solidaire qu'il est bien évidemment en tout, et pas seulement dans ce qui lui a servi de prétexte à attaquer l'Irak, de la défense des intérêts de l'impérialisme américain. Enfin, malgré une concurrence acharnée sur le terrain de l'hypocrisie sanglante entre les dirigeants mondiaux, la palme revient sans conteste à Sharon. Le Premier ministre israélien vient de proposer à Poutine une collaboration « dans les domaines de la sécurité, du renseignement et de l'humanitaire ». En matière d'« humanitaire », Poutine a-t-il beaucoup à apprendre d'un Sharon et de ses protecteurs occidentaux ? Il faudrait poser la question aux Palestiniens, aux Irakiens et à quelques autres peuples...

Pierre LAFITTE



Dix ans de guerre en Tchétchénie

Il y a un peu plus de dix ans, début 1994, le président russe d'alors, Boris Eltsine, lançait ses troupes sur la république sécessionniste de Tchétchénie. Son armée ravagea le pays, détruisit ses infrastructures, provoqua la mort et l'exode de centaines de milliers de ses habitants (Tchétchènes, Russes et autres) mais, fin 1996, Moscou dut s'avouer vaincu.

Cinq ans auparavant, pour supplanter Gorbatchev qui dirigeait l'Union soviétique, Eltsine avait flatté la volonté des dirigeants de la bureaucratie dans les régions et républiques de l'URSS de se soustraire à la tutelle centrale. Il avait poussé à la désintégration du pouvoir pour saper celui de Gorbatchev. Dans un célèbre discours prononcé en 1991 dans le Caucase, Eltsine avait exhorté les chefs des régions à « avaler autant d'autonomie qu'ils le pourraient. » Le résultat ne

tarda pas : Gorbatchev dut se démettre et l'URSS éclata.

Se retrouvant alors à la tête de la seule Russie, Eltsine eut à affronter ces mêmes forces, qui contestaient désormais son pouvoir et avaient permis aux chefs des régions de s'octroyer une quasi-indépendance. Avec sa guerre de Tchétchénie, Eltsine crut pouvoir leur donner une leçon et mettre un terme à cet affaiblissement du pouvoir central russe. Il en fut pour ses frais. Il dut promettre un référendum sur la partition de la Tchétchénie et laisser se tenir une élection présidentielle sous contrôle international : Maskhadov, un indépendantiste dit « modéré », fut élu en 1997.

Mais les mêmes forces qui avaient fait éclater l'URSS, et qui menaçaient de faire subir le même sort à la Russie d'Eltsine, taraudaient aussi la Tchétchénie : qu'elle

devienne indépendante ou pas, les chefs et sous-chefs de ce qui restait de l'appareil d'État, ceux des clans dits traditionnels, des bandes armées servant, au gré de leurs intérêts, tantôt un camp, tantôt l'autre, n'avaient nulle envie de se ranger derrière un Maskhadov ou qui que ce soit d'autre. Son régime sans pouvoir réel s'enfonça dans le chaos. À tel point qu'une partie de la population tchétchène tournait ses espoirs vers la Russie. Mais le Kremlin n'en avait cure : il voulait sa revanche, l'état-major plus que tout autre.

La guerre de Poutine

Des attentats commis dans des grandes villes russes et dans la république caucasienne du Daghestan, durant l'été 1999, vinrent à point nommé pour en fournir l'occasion. Poutine se préparait à succéder à Eltsine. Se lancer dans une guerre, qu'il prévoyait sans grand risque tant le régime de

Maskhadov semblait privé d'appuis, lui permettait de poser à l'homme fort qui saurait rétablir l'autorité de l'État russe central.

Mais aujourd'hui, cinq ans après son déclenchement, la seconde guerre de Tchétchénie n'en finit pas. Poutine l'a proclamée terminée, et gagnée, il y a deux ans déjà ; près de 100 000 militaires ont beau occuper la majeure partie du pays, rien n'y fait. Les indépendantistes peuvent frapper même Grozny, la capitale, pourtant transformée en camp retranché. Attentats et prises d'otages se multiplient, attribués, à tort ou raison, à des groupes dont bien malin qui peut dire quels intérêts les animent, à part les leurs et ceux de leurs chefs.

L'un des dirigeants tchétchènes les plus connus, Bassaïev, est présenté comme l'ennemi public n° 1 en Russie. Il serait l'instigateur de la prise d'otages de Beslan. Il aurait organisé celle du théâtre de la Doubrovka en 2002 ou, ces jours derniers, les attentats contre deux avions de ligne russes. Les autorités russes le désignent comme un terroriste « wahhabite », un islamiste radical. Ce qu'elles ne disent pas, c'est qu'après l'effondrement de l'URSS il avait levé des milices pro-russes pour appuyer les responsables de l'Abkhazie contre l'État géorgien nouvellement indépendant, ni qu'il a débuté sa carrière comme agent du KGB (la police politique du temps de l'URSS). Et il est probable qu'il a gardé des liens avec la FSB (nouveau nom du KGB), en tout cas avec certaines de ses officines qui, comme bien d'autres secteurs de l'appareil d'État russe, poursuivent leurs propres objectifs dans le Caucase et dans le reste de la Russie, sans que le chef du Kremlin ait quelque possibilité de les contrôler. Sous Eltsine, Bassaïev apparut à plusieurs reprises dans des opérations terroristes servant les intérêts de tel ou tel clan dirigeant russe, dont celui d'un magnat russe de l'époque, Berezovsky. En 1999, son opération de commando au Daghestan servit d'ultime prétexte au Kremlin pour déclencher sa guerre, les troupes russes qui encerclaient Bassaïev lui permettant de s'échapper « miraculeusement ».

Mercenaire, Bassaïev l'est assurément de qui le paie. Comme, dans le camp adverse, le sont les « *kontraktniki* », des para-militaires venus en Tchétchénie officiellement pour épauler les troupes régulières, mais surtout pour amasser du butin.



Dans les ruines du gymnase de l'école de Beslan.

Même chose pour une bonne partie des combattants dits indépendantistes : pourvu que leur part de butin s'accroisse, ils peuvent tourner brusquement casaque. Tel fut le cas de la milice de l'ancien chef de gang indépendantiste Kadyrov, devenue l'instrument de ce que Poutine appelle la « *tchéchéenisation* » de la guerre en tant que garde prétoirienne de la présidence pro-russe de la Tchétchénie. Le mandat de Kadyrov a brutalement pris fin en mai dernier lors d'une cérémonie officielle russe, en plein Grozny, où il fut abattu sans que l'on sache exactement par qui.

La thèse officielle dénonce les « terroristes » indépendantistes. Mais tout porte à croire que de hauts militaires russes de Tchétchénie n'avaient nulle raison de déplorer sa disparition. Sa milice faisait régner l'ordre en multipliant les exactions contre sa propre population (enlèvements contre rançon, rackets, pillage, meurtres). Cela ne changeait guère des pratiques de l'armée russe. Mais Kadyrov et les siens, invoquant la « *défense des Tchétchènes* », dénonçaient publiquement ces exactions... en les mettant systématiquement au compte des troupes russes !

Surtout, Kadyrov et son clan cherchaient à mettre la main sur les flux pétroliers transitant par la Tchétchénie. C'était inadmissible pour une bonne part de la

hiérarchie militaire russe qui, précisément, s'enrichit en contrôlant les puits et oléoducs locaux. Et qu'elle le fasse parfois en collaboration avec des chefs de bande « indépendantistes » n'a rien de surprenant : ils peuvent tout à fait s'entendre pour accaparer l'or noir. À côté d'autres trafics, celui-ci fait partie de l'immense rente de guerre sur laquelle les uns et les autres prospèrent. Autant dire que, censés se combattre, ces chefs de guerre russes ou « indépendantistes » ont un intérêt commun à ce que le conflit perdure.

Le fumier de la barbarie

Cela a un prix effroyable. Cent mille Tchétchènes, essentiellement des civils, ont péri en dix ans de guerre, selon les ONG russes. 13 000 soldats russes ont péri dans la seule guerre de Poutine, dit l'association des « Mères de soldats ». Sans compter les blessés, les destructions, sur place ou dans des attentats.

Cette horreur n'est pas près de finir. La population de ce pays dévasté n'aspire sans doute plus, dans sa grande majorité, qu'à un retour à un ordre, sinon à la paix, qui lui permette enfin de vivre. En attendant, elle essaie de survivre. Mais comment le faire dans ce pays, où la seule loi est celle de la kalachnikov ? Pour certains, des jeunes sans espoir qui n'ont connu que la guerre,

dont des proches ont été assassinés, une arme est un moyen de survivre. Le cynisme des dirigeants russes, les atrocités commises par leurs hommes de main ne peuvent qu'apporter des hommes et de l'eau au moulin des terroristes. Sur place comme dans les républiques voisines où des masses de réfugiés s'entassent dans des camps de fortune, la population connaît ce qu'endurent les Tchétchènes et ne peut qu'en rendre responsable le Kremlin.

En outre, des démagogues de tout poil, islamistes, « pro-russes », etc., attisent des haines que certains disent ancestrales entre les multiples nationalités qui peuplent le Caucase ex-soviétique, chacun escomptant pêcher dans ce vivier des fantassins pour son propre camp.

La prise d'otages de Beslan, en Ossétie du Nord, a montré comment les camps en présence attisaient cette haine entre des populations qui coexistaient jusqu'alors : celle des Tchétchènes ou des Ingouches, présentés comme « musulmans » soutenant les preneurs d'otages ; celle des Ossètes, décrits comme pro-russes parce qu'ils seraient de tradition orthodoxe...

Derrière cela, il y a aussi les enjeux de puissance entre les États régionaux issus de la décomposition de l'URSS.

La Géorgie soutient en sous-

main les indépendantistes tchétchènes. L'Ossétie du Nord est une région que l'éclatement de l'URSS a coupée de sa cousine, l'Ossétie du Sud, dévolue à la Géorgie. Cela répond au fait que la Russie, depuis la disparition de l'URSS, a soutenu et armé les dirigeants d'Ossétie du Sud contre les autorités centrales géorgiennes, comme elle l'a fait en Adjarie et continue de le faire en Abkhazie...

Pour atroce qu'il soit, le bilan de ces dix années de guerre n'a probablement pas atteint le fond de l'horreur. La guerre ne se limite déjà plus à la Tchétchénie, elle déborde largement en Ingouchie, au Daghestan, en Ossétie du Nord. Cet été, l'escalade guerrière a dressé les dirigeants géorgiens contre leurs homologues d'Ossétie du Sud. La capitale de cette région a été bombardée, les troupes russes ont répliqué. C'est tout le Caucase qui risque de s'embraser dans des guerres, des pogromes, dont les derniers mois d'existence de l'URSS avaient donné un avant-goût.

Qu'importe aux Poutine, aux dirigeants géorgiens et aux gangsters, en uniforme ou pas, qui les servent et se servent sur le dos des peuples : il y aura toujours des Bush ou Chirac pour qualifier de « *démocratique* » une ex-URSS qui s'enfonce dans la barbarie.

P. L.

• Irak

Guerre contre la population

Selon le journal *Le Monde* du 7 septembre, « le Premier ministre irakien Iyad Allaoui » aurait « ordonné (...) un violent assaut sur Latifiya, bastion de la résistance sunnite, à 35km au sud-ouest de Bagdad ». Comme si Allaoui, cet homme de paille porté au pouvoir par Bush pour servir de couverture à sa politique en Irak, avait les moyens de donner des ordres - hormis ceux venus de Washington, bien sûr ! Ce n'est pas pour rien si *Le Monde* s'est senti obligé de rectifier le tir en parlant d'« offensive américaine » dans le titre du même article.

Car on assiste bien à une offensive américaine depuis le début septembre, à Latifiya, mais aussi à Tall-Afar, près de la frontière syrienne, à Sadr City, la ville-taudis chiite de Bagdad, à Falluja, et dans d'autres villes de moindre importance.

Chaque fois quelques déta-

chements des forces irakiennes ont bien participé à ces opérations. Mais ils ont été envoyés en première ligne, avec un armement qui n'a rien à voir avec celui des forces américaines. En fait les soldats irakiens n'ont fait que servir de chair à canon à l'état-major américain face à une résistance armée et beaucoup l'ont d'ailleurs payé de leur vie. Mais que vaut la peau d'un soldat irakien pour Bush quand son véritable problème est d'éviter que trop de morts parmi les GI's viennent ternir sa campagne électorale ?

En tout cas, pendant ce temps, ce sont bien les F16 et les hélicoptères de l'US Air Force qui ont pilonné les populations sous prétexte de réduire ceux que Washington appelle les « terroristes », c'est-à-dire en fait tous ceux qui s'opposent à l'occupation impérialiste. Tout comme ce sont ces mêmes F16 qui, à Falluja, ont adopté la politique terroriste du « bombarde-

ment ciblé » si chère à Sharon dans les territoires palestiniens occupés : ayant dû abandonner la ville face à la résistance de la population, les galonnés du Pentagone se vengent en bombardant des maisons prétendument habitées par des responsables de la résistance armée.

La réalité, c'est que rien n'a changé avec « l'accession de l'Irak à la souveraineté », en juin dernier et la formation du gouvernement Allaoui, appointé par les autorités d'occupation. Moins de deux mois plus tard, le 18 août, la farce de la « souveraineté irakienne » a tourné au grotesque lorsqu'une « conférence nationale » d'un millier de participants, réunie pour élire l'assemblée chargée de superviser le gouvernement Allaoui, qui s'est vu offrir 81 candidats pour 81 postes, tous patronnés par le même Allaoui ! De toute évidence, Washington n'a pas voulu prendre le moindre risque, même avec des

participants pourtant triés sur le volet. Si Bush a choisi de mettre en place des institutions politiques, il n'est pas question qu'il les autorise à émettre la moindre critique de sa politique, même si elles ne disposent de toute façon d'aucun pouvoir réel, que seules les forces d'occupation détiennent.

À ce jour, pour éviter des bains de sang qui auraient pu être trop coûteux politiquement pour Bush, aussi bien en Irak-même qu'aux États-Unis, l'armée américaine a dû reculer à plusieurs reprises et abandonner des villes entières aux mains des insurgés irakiens : à Falluja d'abord, puis à Ramadi et Kut, et plus récemment à Kufa et Najaf. Et on peut penser que l'offensive américaine de ces derniers jours a pour but d'éviter à Washington d'avoir à abandonner plus de terrain encore.

Cela dit, comme l'ont montré les centaines de morts

de Falluja et la destruction quasi totale de Najaf (on ne dispose d'aucune estimation du nombre des victimes, probablement encore plus élevé qu'à Falluja), la population irakienne a déjà payé un prix exorbitant pour ces quelques reculs de l'armée américaine. Et elle continuera à payer un prix très élevé simplement pour permettre à Washington de maintenir le statu quo actuel - sans parler d'une probable offensive militaire tous azimuts une fois passée l'échéance de l'élection présidentielle américaine de novembre, et cela quel qu'en soit le résultat.

Alors quels que soient les euphémismes des médias occidentaux, l'Irak reste bel et bien un pays occupé par l'impérialisme et, qui plus est, un pays où celui-ci mène une sanglante guerre terroriste contre la population.

François ROULEAU

Otages de leurs ravisseurs... et des armées d'occupation

La recrudescence des opérations militaires américaines tombe plutôt mal pour les négociations en cours en vue de la libération des deux journalistes français et de leur chauffeur syrien, kidnappés par un groupe islamiste irakien dans la dernière semaine d'août. En particulier, le fait que les généraux américains aient choisi de lancer une offensive en plein dans le secteur où ces otages sont présumés détenus ne peut que compliquer les négociations.

Les dirigeants américains n'ont sûrement pas apprécié le fait que le gouvernement français les court-circuite dans ses tentatives pour faire libérer les otages, en faisant jouer les bonnes relations et la bonne image que la France a pu conserver dans les pays arabes, en Egypte et en Jordanie en particulier, du fait de son refus de participer militairement à la guerre en Irak aux côtés des États-Unis.

Sans doute, rien ne permet d'affirmer que l'offensive contre Latifiya soit une mesure de rétorsion américaine contre les tentatives de Chirac d'agir indépendamment de Washington en Irak ni qu'elle constitue

une tentative des dirigeants américains de battre de vitesse le gouvernement français en libérant eux-mêmes les otages (quitte à « libérer » des cadavres) ni même qu'elle soit liée à l'affaire des otages français. Mais cette offensive illustre néanmoins le mépris des dirigeants américains pour le sort des otages dont ils se prétendent si préoccupés.

Les prises d'otages parmi les occidentaux présents en Irak, qui sont souvent de simples chauffeurs de camion, des journalistes ou des volontaires humanitaires, sont une méthode odieuse, qui ne peut en aucune façon servir les intérêts du peuple irakien face à l'occupation militaire américaine. Mais, par ailleurs, chaque nouvelle victime irakienne tombée sous les bombes américaines aggrave les menaces qui pèsent sur la vie de tous les otages détenus en Irak, qu'il s'agisse de journalistes français ou d'autres nationalités, de volontaires d'organismes humanitaires ou d'obscurs salariés d'entreprises sous-traitantes.

F. R.

• Portugal

Au large, le droit des femmes !

Le navire hollandais *Born-diep*, surnommé « le bateau de l'avortement », est revenu dimanche 5 septembre mouiller à la limite des eaux territoriales portugaises, au large de Figueira da Foz, à la hauteur de Coimbra. Affrété par l'organisation féministe néerlandaise Women on Waves (Femmes sur les Flots) et équipé d'une clinique gynécologique, ce bateau venait faire campagne pour la liberté de l'avortement et proposer ses installations et ses médicaments en dépit de l'interdiction qui lui avait été faite de séjourner dans les eaux territoriales portugaises.

La législation portugaise refuse toujours aux femmes le droit d'avorter, sauf en cas de viol, de malformation du fœtus ou de danger pour la mère. Les « coupables » et les complices risquent des années de prison, comme cette sage-femme condamnée fin 2001 à huit ans de prison, à Maia près de Porto, pour avoir pratiqué des avortements.

Cette législation, héritée des conceptions cléricales archaïques et réactionnaires, n'empêche pas chaque année des dizaines de milliers de Portugaises de choisir de se faire avorter à l'étranger pour celles qui en ont les moyens, sur place pour les autres, clandestinement et bien souvent dans des



Des manifestants pour le droit à l'avortement après le jugement d'acquiescement de février 2004.

conditions précaires et dangereuses au risque de leur santé. Les autorités semblent parfois embarrassées par cette situation. Par exemple, le président de la République a gracié en janvier 2004 la sage-femme de Maia, mais après plus de deux ans d'emprisonnement. En février dernier, les 17 accusés d'un procès pour avortement ont été acquittés à Aveiro.

Pourtant la loi répressive demeure, malgré les multiples campagnes menées contre elle. Le Parlement avait même voté en 1998 une nouvelle loi autorisant l'avortement. Mais le Premier ministre d'alors, socialiste mais surtout fervent catholique, avait réussi à imposer un référendum sur la question, permettant à l'Église de l'emporter,

de justesse, mobilisant tout ce que le pays compte de bigots.

En vertu de cette loi, le gouvernement portugais a interdit au *Born-diep* d'accoster. Deux bateaux de guerre ont été chargés de le surveiller. Vendredi 3 septembre, on lui a même refusé de venir se ravitailler en eau et en fioul dans un port portugais, et il a dû pour cela gagner un port espagnol. Mais il est revenu et est toujours là.

Sa présence au large du Portugal est une dénonciation de cette loi d'un autre âge. Elle sera un encouragement pour la campagne qui se développe dans le pays pour que soit enfin reconnu aux femmes le droit de choisir d'enfanter ou pas.

Vincent GELAS

• États-Unis

Le faux choix Bush-Kerry

Le président Bush a été officiellement désigné par la convention républicaine comme le candidat à la présidence qui se trouve opposé au démocrate Kerry, et les sondages, qui lui étaient auparavant plutôt défavorables, se sont retournés en sa faveur. Il battra de onze points le candidat démocrate, par 52 % contre 41 %. Le troisième candidat, Ralph Nader, crédité auparavant de 4 à 7 %, obtiendrait 3 %.

Les attaques des Républicains sur la « faiblesse » supposée de Kerry dans les questions de défense, au moment où les États-Unis sont engagés dans « la guerre contre le terrorisme » ont été payantes. La tentative de Kerry de se poser en ancien combattant de la guerre du Viêt-nam, face à un Bush qui n'y a pas participé par piston, a fait long feu.

Kerry a donc changé son fusil d'épaule et dénonce maintenant la politique intérieure de

son adversaire. Il accuse Bush d'être « le premier président depuis la Grande Dépression à briguer un deuxième mandat sans avoir créé le moindre emploi ». Et il entend dénoncer la politique de Bush vis-à-vis de la couverture maladie et de l'éducation, attaquées par l'administration Bush.

Et si ce nouvel axe électoral permet de réduire l'écart entre Kerry et Bush, il sera toujours temps pour les démocrates de s'en prendre à... Nader, comme ils le faisaient déjà il y a quelques semaines, pour inviter les électeurs à voter utile pour faire tomber Bush.

Nader a au moins pour lui de dire que Républicains ou Démocrates sont les candidats du même parti, celui des plus riches. Mais les Démocrates font pression contre sa candidature et ont réussi à dissuader les Verts de l'introniser comme candidat, comme ils l'avaient fait en 2000. Et Nader lui-même envisagerait de se retirer, si Démocrates et Républicains

étaient au coude à coude.

« N'importe qui sauf Bush » (avec son supplément : et pas Nader non plus) : voilà le slogan censé assurer l'élection de Kerry. Mais même si ce slogan était suivi d'effet, les électeurs démocrates ne tarderaient pas à déchanter.

Pour ce qui est de la politique extérieure, Kerry et les Démocrates n'ont pas seulement soutenu les guerres menées par les États-Unis en Afghanistan et en Irak. Ils se sont réjouis de « l'union nationale » qui a alors existé entre Républicains et Démocrates. Mais Kerry a déjà annoncé qu'il saurait finir la guerre que Bush a commencée. En cela, il se situe pleinement dans la tradition démocrate : celle, par exemple, de Kennedy et Johnson se relayant pour commencer et poursuivre la guerre du Viêt-nam.

Et sur le plan intérieur, même si Kerry a l'intention de dénoncer les mauvais coups de son adversaire contre les classes

populaires, les Démocrates ne se distinguent guère, en la matière, des Républicains. Ils ont voté les lois répressives qui ont restreint les libertés depuis le 11 septembre 2001. Mais ces remises en cause des libertés démocratiques étaient dans la continuité de celles de l'administration Clinton après l'attentat d'Oklahoma City, qui avait eu lieu durant son mandat.

Quant aux budgets sociaux, ils ont été rognés tour à tour par les Républicains aussi bien que par les Démocrates. Au cours de son premier mandat, Clinton avait rogné aussi bien sur les budgets de Medicare (l'assurance-maladie des personnes âgées) et de Medicaid (les soins gratuits pour les plus démunis). Pour son second mandat il avait promis de sauver Medicare du démantèlement qu'allaient lui faire subir les Républicains. Mais, une fois réélu, il diminua encore les deux budgets de ces organismes sociaux. Et pendant qu'il y était, il tira un trait sur l'aide aux familles démunies

ayant des enfants à charge, un budget social créé dans les années trente pour les familles sans moyens (du fait du chômage) ou aux moyens insuffisants (familles monoparentales).

La politique du « moindre mal » qui consiste, pour éliminer le candidat sortant, à voter pour un nouveau venu, qui une fois élu poursuivra pour l'essentiel la même politique, n'est vraiment qu'un méchant tour de passe-passe, qui permet depuis des dizaines d'années que les équipes démocrates ou républicaines se relaient à la présidence et assurent ainsi la prospérité des classes possédantes qui en sont les seules bénéficiaires.

Quant aux classes populaires, si elles veulent obtenir quelque chose de l'une ou l'autre des administrations qui emporteront la Maison-Blanche, elles ne peuvent vraiment compter que sur elles-mêmes et sur leurs luttes.

Jacques FONTENOY

• Arabie Saoudite

« Conditions de travail et d'exploitation inimaginables »

Le visage hideux d'un allié de l'impérialisme

Un rapport de l'organisation de défense des droits de l'homme « Human Rights Watch » vient de donner une idée de la façon dont sont traités les travailleurs immigrés en Arabie Saoudite.

On découvre le véritable enfer auquel sont soumis ces 8 millions de travailleurs, pour la plupart originaires d'Asie ou d'Afrique, et qui représentent un tiers de la population totale du pays. Ces travailleurs se retrouvent pieds et poings liés face à leurs employeurs, privés de tout recours. Si l'esclavage a été officiellement aboli en Arabie Saoudite en... 1962, les travailleurs immigrés continuent de subir « des formes d'exploitation extrêmes, qui parfois s'y apparentent. »

Les témoignages font état des horaires démentiels, des pauses inexistantes, des heures supplémentaires non payées, des mois entiers de salaire volés et des mauvais traitements. Pour ne citer que quelques exemples, des travailleurs venus du Bangladesh « travaillaient de 10 à 12 heures par jour, et parfois toute la nuit, sans que les heures

supplémentaires soient comptées, à réparer les canalisations souterraines pour la municipalité de Tabuk ». Ils n'avaient pas été payés les deux premiers mois et « durent emprunter de l'argent à des compatriotes pour se nourrir ». Un Indien raconte qu'il était payé « 133 dollars (ce qui correspondait presque au même chiffre en euros) par mois pour une moyenne de seize heures de travail par jour. » Un Philippin travaillant dans un restaurant de Hofuf fait état d'horaires de seize à dix-huit heures par jour. Un Bengali, qui travaillait comme boucher à Dammam, « fut forcé par son patron de quitter le pays avec six mois de salaire non payés. »

Mais c'est pour les femmes que la situation est la pire. Pour elles s'ajoutent la claustration, l'obligation de demeurer dans des chambrées surpeuplées juste à côté du lieu de travail et, par-dessus tout, les brutalités et les viols répétés de la part d'employeurs qui savent qu'ils peuvent le faire en toute impunité.

À la terreur des patrons s'ajoute celle de l'État, d'autant plus arbitraire qu'elle est couverte du sceau du secret. Les tra-

vailleurs étrangers peuvent être arrêtés sur une simple dénonciation de leur employeur, sur un simple soupçon ou sur un caprice. Et ce sont l'isolement,

les coups, les tortures, les aveux extorqués dans une langue qu'ils ne comprennent pas et – ce n'est pas rare – les condamnations à mort et la

décapitation. Le tout sans que les autorités en informent qui que ce soit, les familles n'apprenant qu'après coup, et parfois jamais, que leur mari, leur femme, leur enfant a été jugé dans un simulacre de procès et exécuté. Combien sont-ils à l'heure actuelle, tenus au secret dans l'attente de leur exécution ? Nul ne le sait.

La responsabilité de cet état de fait incombe bien sûr aux classes riches saoudiennes et à l'administration, à ces féodaux réactionnaires qui pressurent sans limite des centaines de milliers de travailleurs pour que les royalties du pétrole coulent à flot. Mais le pétrole, s'il enrichit la bourgeoisie saoudienne, enrichit tout autant, et même encore davantage, les actionnaires américains, anglais, français ou autres qui y possèdent des intérêts.

Derrière les barbares saoudiens, et au-dessus d'eux, il y a les barbares occidentaux, qui s'accrochent fort bien de cet état de fait et qui appuient cette dictature assurant le maintien de l'ordre, de leur ordre.

Jean RAYNARD



Des travailleurs du pétrole.

• Un nouveau médicament Sanofi

Efficacité virtuelle, mais résultats financiers assurés

Sanofi-Synthélabo, un des géants de l'industrie pharmaceutique, celui qui s'apprête à fusionner avec Aventis, un autre géant, pour former ensemble le numéro 3 mondial des trusts du médicament, vient d'annoncer une envolée de ses profits. Pour les six premiers mois de l'année 2004, ceux-ci atteignent 1,1 milliard d'euros, soit une augmentation de plus de 20 %.

Et Sanofi compte bien que

cela dure. Il a dans ses cartons un médicament, le Rimonabant, qui permettrait, à la fois, véritable merveille, d'arrêter de fumer et de perdre du poids. Fin 2003, une étude sur plusieurs centaines de fumeurs avait démontré son efficacité pour l'aide au sevrage du tabac. Au tout début de ce mois, une autre étude vient de démontrer son efficacité sur la perte de poids et, encore un « plus », son effet protecteur contre les maladies cardio-vasculaires. Cela a suffi pour que le Rimonabant soit à la Une des journaux du

monde de la finance. Ils parlent déjà d'un chiffre d'affaires potentiel situé entre 1,5 et 5 milliards d'euros par an. Les boursicoteurs s'affolent.

Pourtant les essais cliniques sur le médicament n'ont été menés que sur quelques petits milliers de patients, 1 507 exactement, pour l'étude sur son effet amaigrissant, répartis dans soixante centres en Europe et aux États-Unis. C'est très peu au regard des dizaines de millions de personnes en surpoids sus-

ceptibles d'en prendre un jour. C'est trop peu en tout cas pour juger des effets secondaires éventuels de ce médicament. D'autres médicaments avant celui-là, après de premiers résultats satisfaisants, n'ont jamais été commercialisés parce que des essais sur un nombre de personnes plus important ont montré qu'ils entraînaient des effets secondaires redoutables. D'autres encore ont été retirés du marché au bout de quelques mois, voire années, parce que ces



effets secondaires ne sont apparus que tardivement ou qu'on ne les a décelés que trop tard.

Peu importe. C'est une des aberrations de ce système de production. Un produit n'a finalement même pas besoin d'être vendu pour rapporter gros. Il lui suffit d'être « prometteur ». En attendant, l'action Sanofi grimpe, la fortune des actionnaires grandit encore.

Sophie GARGAN

• Médicaments homéopathiques

Quand il suffit de rien pour soigner

« L'homéopathie est une méthode imaginée il y a deux siècles, à partir d'a priori scientifiques dénués de fondements scientifiques. Elle a vécu jusqu'à maintenant comme une doctrine à l'écart de tout progrès. » C'est l'Académie de médecine qui le dit !

Effectivement, c'est à la fin du 18^e siècle que Hahnemann, un médecin allemand, désespéré dit-on du peu d'efficacité des thérapeutiques de son époque, inventa les postulats arbitraires de l'homéopathie. Sous prétexte que l'écorce de quinquina aurait provoqué chez lui de fortes sueurs et des tremblements semblables à ceux du paludisme que l'on traitait alors par ce produit, il émit le premier postulat : « les semblables sont soignés par les semblables ». Pas fou, avant d'essayer sur lui-même d'autres produits plus dangereux, Hahnemann eût l'idée de les... diluer. Ainsi naquit le deuxième postulat, « le principe de dilution ».

Dans un premier temps, une goutte du produit est diluée dans cent fois son volume d'eau. Puis, à son tour, une goutte de ce mélange est diluée dans cent fois son volume, etc. Jusqu'à 7, 8, 9 fois successives, et même plus. C'est cela le fameux « CH » inscrit en gros sur les petits tubes de granules homéopathiques, qui signifie dilution Centésimale Hahnemannienne. Inutile de dire que quand on parvient ne serait-ce qu'à la septième dilution, il n'y a plus trace du produit d'origine. C'est de l'eau. Et l'eau, c'est sûr, cela ne fait pas de mal.

En son temps, l'homéopathie eut du succès. Il faut dire

que, comparée aux purges et aux saignées à tout-va que pratiquaient alors les médecins, c'était une thérapeutique infiniment moins dangereuse. Mais aujourd'hui...

Dans l'arsenal administratif et juridique qui régit la mise sur le marché des médicaments, les médicaments homéopathiques jouissent d'un statut tout à fait à part. Ils n'ont pas besoin de faire la preuve de leur efficacité thérapeutique par des essais sur des groupes de malades. Et pour cause, ces essais se déroulent « contre placebo », c'est à-dire contre une substance qui a l'allure d'un médicament mais qui ne contient aucun principe actif et qui n'est donc pas un médicament. Un groupe de patients reçoit le placebo, un autre reçoit

le médicament proposé et on compare les effets. Comme les granules homéopathiques sont eux-mêmes des placebos, leur efficacité comparée à celle d'un placebo est bien évidemment identique : elle n'est pas nulle. Parce que l'organisme parvient à lutter, avec ses propres défenses contre un certain nombre de troubles. Et c'est heureux, car comme les médicaments réellement efficaces ne datent, en gros, que d'un peu plus d'un siècle, si les défenses naturelles n'étaient pas suffisantes, nous ne serions pas là pour discuter de l'homéopathie...

En fait, les médicaments homéopathiques ne sont remboursés, à 70 % à l'époque, que depuis vingt ans, depuis 1984 quand Georgina Dufoix était ministre de la Santé socialiste et

– dit-on – plutôt sensible aux médecines dites « parallèles ou douces ». En 1999, quand les médicaments ont été passés au crible, pour évaluer leur « service médical rendu », les produits homéopathiques sont passés à travers. Tout juste a-t-on baissé leur taux de remboursement de 65 à 35 % en mars 2004, avec toute une série d'autres médicaments au service médical rendu « insuffisant ». Mais pas « nul ». Les déclarés « nuls », eux, ont été déremboursés.

C'est sûr, les médicaments homéopathiques sont sans danger, ils ne risquent pas d'entraîner des effets secondaires gênants, puisqu'ils ne contiennent rien. C'est vrai, ils peuvent être efficaces pour les petits maux qui guérissent tout seuls.

Et c'est ainsi qu'ils sont le plus souvent prescrits. Mais les charlatans qui se font fort de traiter des maladies graves, des cancers par exemple, par l'homéopathie sont de véritables criminels.

On nous dit que si les médicaments homéopathiques connaissent un certain succès, c'est parce qu'ils rassurent, qu'ils permettent aux adeptes du « naturel » de se soigner, qu'ils sont la contrepartie de l'excès de prescriptions de médicaments entraîné par les lobbys des industriels du médicament. Mais c'est aussi à cause d'un manque de culture et de formation et, probablement, des bons contacts que les patrons des laboratoires qui les commercialisent ont à la cour des décideurs.

S. G.

• CRAM - Nantes

La collègue licenciée sera réembauchée !

À la Caisse régionale d'assurance-maladie de Nantes, la direction a licencié une collègue pour « absences répétées et injustifiées » le 15 juillet dernier. Cette collègue traversait une période personnelle très difficile et n'avait pas fourni d'arrêt de travail. Nous avons tous trouvé scandaleux que la direction licencie quelqu'un qui était en train de perdre pied.

Rapidement la contestation du licenciement s'est donc mise en place, l'ensemble des syndicats étant dans la partie. Deux débrayages cet été ont été plutôt bien suivis vu le nombre de présents (32 %, 19 %). Des pétitions ont été rédigées et distribuées largement dans les

organismes de Sécurité sociale et au-delà. La rentrée, avec le retour de nombreux collègues de congés, a été déterminante. Le troisième débrayage début septembre fut un succès puisque 57 % des travailleurs du siège se sont mis en grève. Une assemblée générale de près de 150 personnes a ensuite décidé d'approfondir le mouvement et de l'étendre : le mardi 7 septembre nous devons donc faire grève une demi-journée et entraîner avec nous la CAF, la CPAM et l'Urssaf de Nantes. Ces trois organismes se préparaient à un débrayage de solidarité d'une heure ce même jour.

À la surprise de beaucoup, probablement inquiète devant

une mobilisation qui allait déborder de son entreprise, la direction a soudainement cédé. Elle s'est engagée par écrit à réembaucher notre collègue dès que celle-ci aura terminé son arrêt-maladie, sur le même poste et avec le même niveau de salaire. Nous avons tous savouré ce recul de la direction et, le lendemain, l'ambiance était enthousiaste dans les couloirs.

Il reste encore à faire sauter quelques points noirs, notamment le fait que la direction veuille lui faire refaire une période d'essai de six mois. Il ne faut pas lui laisser la possibilité de nous refaire le coup dans plusieurs mois... Malheureusement les syndicats se sont

un peu précipités sur la proposition de réembauche pour mettre un terme au conflit, sans consulter les salariés. Il aurait été préférable de convoquer une assemblée générale pour discuter de la proposition de la direction et pour décider tous ensemble de la suite à donner (ou pas).

Il reste que, après les échecs des derniers mouvements de grève (retraite, maladie), cette victoire contribue réellement à redonner le moral à tout le monde : nous savons maintenant qu'en nous mobilisant, qu'en ayant la volonté d'élargir la grève, nous avons les moyens de nous opposer à l'arbitraire patronal.

• France Télécom

Privatisation : la gauche et la droite se sont passé le relais

Le gouvernement vient de franchir un nouveau cap dans la privatisation de France Télécom. Après la vente de près de 10,85 % du capital appartenant encore à l'État, celui-ci en détient désormais moins de la moitié. Le capital privé est donc majoritaire.

À peine annoncée, la vente au « public » des actions de France Télécom jusque-là détenues par l'État a fait recette. En deux temps trois mouvements, l'affaire était bouclée. Sarkozy avait confié le soin de vendre les actions à quatre grandes banques (Société Générale, BNP Paribas, JP Morgan, Morgan Stanley) et son ministère s'est réjoui du « fort intérêt des investisseurs pour l'entreprise » et du « succès d'une opération exceptionnelle par son ampleur ».

Mais qui sont ces acheteurs, des gens capables en 24 heures de s'engager au total pour quelque 5,1 milliards d'euros ? Mystère, secret des affaires oblige. Les salariés de France Télécom et les usagers sont mis devant le fait accompli de la privatisation de l'entreprise, et ils n'ont pas le droit de connaître qui détient désormais les deux tiers du capital. Comme d'habitude, c'est l'opacité. Il se dit que des fonds de pension anglo-saxons sont intéressés par le capital de France Télécom, mais il n'y a aucune information officielle sur le sujet.

Quand le ministre des Finances prétend que cette rentrée d'argent servira au

désendettement de l'État, c'est une mauvaise blague. Car il y a fort à parier que le produit de la vente des actions de France Télécom ne restera pas longtemps dans la trésorerie de l'État, qu'il passera rapidement à celle des patrons, via des subventions et des cadeaux divers et variés.

Longuet, de transformer une partie du ministère des PTT en une structure distincte, nommée France Télécom. Il sépara celle-ci de La Poste en 1991 pour créer deux établissements autonomes, gérés non plus selon le droit administratif mais selon le droit commercial. Cela correspondait aux intérêts

serait impossible – disait-on – qu'il descende en dessous. Une première vente en Bourse d'actions de France Télécom fut prévue pour la mi-1997 par le gouvernement de droite, mais celui-ci fut battu aux élections. Son successeur, Jospin, qui s'était prononcé contre la privatisation pendant la campagne

com, pour sauver les actionnaires d'une spéculation qui s'était avérée désastreuse sur les valeurs boursières « internet » et « hautes technologies ». Ainsi renfloué, France Télécom était redevenu un placement alléchant. Une loi votée en décembre dernier est venue répondre à l'attente de la finance en autorisant l'État à baisser sa participation, de façon que la part des actionnaires privés puisse dépasser 50 % du capital. Aujourd'hui, c'est chose faite. Au prix, au fil de la décennie passée, de dizaines de milliers de suppressions d'emplois, d'une dégradation continue des conditions de travail pour le personnel, et d'un amenuisement constant de ce qui restait considéré comme « service public ».

La privatisation de France Télécom, déjà fortement engagée par la gauche et poursuivie par la droite, ne profite qu'à une poignée de puissants groupes financiers.

Jean SANDAY



Manifestation à Lyon en 1996.

L'ouverture du capital, c'était déjà la privatisation

Si l'opération a pu être conclue si facilement, c'est que les gouvernements précédents avaient ouvert un boulevard pour que la privatisation soit menée jusqu'au bout. L'annonce actuelle est l'aboutissement d'un processus entamé en fait sous la gauche, et non de la décision du seul gouvernement Chirac-Sarkozy-Raffarin.

En effet c'est en 1988 que le ministre socialiste Paul Quilès avait entériné la décision de son prédécesseur de droite, Gérard

des capitalistes, en pleine spéculation internationale, qui trouvaient que le secteur des Télécoms pouvait devenir rapidement rentable, d'autant que l'État avait, au cours des deux décennies précédentes, financé la recherche et les investissements pour moderniser le réseau.

Un pas de plus fut franchi par la droite en 1996 quand Fillion, à l'époque ministre des Postes et des Télécommunications, transforma France Télécom en société anonyme. Mais, c'était juré (et inscrit dans une loi), l'État devrait conserver plus de la moitié du capital, il

électorale... s'empressa de la réaliser cinq mois plus tard.

Hypocrisie de la gauche plurielle oblige, le début de la privatisation fut baptisé « ouverture du capital ». L'ouverture s'est d'ailleurs élargie par la suite : de nouvelles ventes d'actions permirent au capital privé de s'accaparer près de la moitié de France Télécom.

Curieusement, en avril 2003, la participation de l'État dans France Télécom augmenta momentanément : mais c'était aussi pour le bien des gros intérêts privés ! En effet l'État injecta 9,2 milliards d'euros dans le capital de France Télé-

Une dégradation constante des services rendus à la population

Ces dernières années, alors que le prix des communications longue distance baissait, le prix de l'abonnement a augmenté considérablement. Dans sa course à la rentabilité, France Télécom a trouvé ainsi un moyen de faire payer y compris les personnes à très faible budget, même celles qui se restreignent sur l'usage du téléphone. Quant aux cartes téléphoniques, elles coûtent 20 % de plus depuis novembre 1988 : elles sont passées de 40,60 F à 49 F pour 50 unités (7,45 euros au prix actuel).

De nouvelles attaques sont dans l'air. Pour la population qui n'a pas l'usage du Minitel ou d'Internet, comment sera-t-il possible d'obtenir les renseigne-

ments téléphoniques ? Pour le moment, il y a encore le « 12 », mais pour combien de temps ? Et que deviendront les employés de France Télécom qui travaillent dans ce service ?

Sera-t-il possible de trouver une cabine téléphonique sans trop de difficultés ? Invoquant l'usage croissant du téléphone mobile, France Télécom a déjà réduit le nombre de cabines, qui est tombé de 210 000 en 1999 à 160 000 en décembre dernier. La loi prévoit un minimum, une par commune, et ensuite il y a des quotas. Mais ceux-ci ont été fixés très bas, de telle sorte que, sans même avoir besoin d'abroger cette loi, France Télécom pourrait réduire encore de beaucoup le nombre de cabines.

Tous ces services, utiles et même indispensables à une partie de la population, sont remis en cause. Dans le jargon officiel, il ne s'agit plus de « service public » mais de « service universel ». Sous ce vocable est regroupé tout ce qui n'intéresse plus France Télécom : cabines téléphoniques donc, mais aussi annuaires et services de renseignements, « zones non rentables », « abonnés non rentables », tarifs sociaux.

Alors que France Télécom était encore jusqu'à présent plus ou moins tenu d'assurer ces services, un décret en préparation le déchargera de l'obligation de ce « service universel ». Des appels d'offres seront lancés,

auxquels pourront répondre (ou ne pas répondre ?) aussi bien France Télécom que Bouygues Télécom ou Cegetel (Vivendi)...

Tout ceci sera en principe financé par un fonds alimenté par chaque opérateur de téléphonie mais, bien entendu, chacun d'eux rechigne à payer. La remise en cause de ces services constitue donc une attaque très précisément ciblée : sur les milieux populaires. Privatisée, une compagnie de téléphone ne doit servir à rien d'autre qu'à faire des profits.

Correspondants LO

Un exemple pour tous les salariés...

Lors du dernier conseil d'administration et lors de l'assemblée des actionnaires qui ont eu lieu début septembre, le PDG de France Télécom, Thierry Breton, a annoncé que les hauts responsables auraient droit désormais à des stock-options.

Au moment où, dans tous les services, le discours est à « faire des économies » à tout-va, à tel point que des photocopieurs disparaissent, que des unités n'ont plus qu'une seule imprimante couleur pour tous les services, où les effectifs sont revus à la baisse sans arrêt, les patrons, eux, décident de se servir dans la caisse.

Et ce n'est que la continuation de l'augmentation de 53 % que s'étaient octroyée les dirigeants qui siègent au conseil d'administration de France Télécom, il n'y a même pas un an !

Correspondant LO

• PSA Rennes

Intox à l'embauche

La presse, unanime, vient de saluer « l'embauche » de 500 personnes à l'usine PSA de Rennes. Elle n'a vraiment pas grand-chose à se mettre sous la dent pour essayer de redonner confiance aux salariés confrontés au chômage et aux chantages à l'emploi des patrons.

Car en fait, de quoi s'agit-il ?

Ces derniers mois, l'usine de Rennes a embauché 2 400 salariés pour assurer le lancement de la nouvelle Peugeot 407. Ces embauches ont été réalisées soit par des contrats à durée déterminée, soit par des contrats d'intérim, et les frais liés à ce recrutement ont été en grande partie assurés par l'ANPE, l'agglomération rennaise et le Conseil régional.

Un grand nombre de ceux qui ont été pris étaient déjà venus dans l'usine pour assurer le lancement de la Citroën C5. Depuis, ils avaient été remerciés. PSA puise autant qu'il en a besoin dans une population de travailleurs précaires qu'il garde en réserve et qui travaillent de façon épisodique dans l'usine depuis de nombreuses années.

Pour faire face aux prétentions de production de leurs patrons, les cadres de l'usine augmentent les cadences, au détriment d'ailleurs de la qualité des voitures qui, pour beaucoup d'entre elles, terminent en « bout d'usine » pour être retouchées car elles passent trop vite sur les lignes pour que le



montage se fasse correctement !

Pour atteindre son objectif, PSA ne prévoit pas de construire de nouvelles lignes de montage. Ce qui est envisagé, c'est de faire tourner l'usine sept jours sur sept et de multiplier le travail de nuit.

Au moindre pépin d'approvisionnement, la direction annule des journées de travail, les reporte de telle sorte que, pour un ouvrier du montage, une journée de travail, c'est de la production en continu aux cadences imposées. Alors, les tendinites, les accidents se multiplient, en particulier chez les intérimaires à qui la direction

donne les postes les plus durs à tenir.

Cette tension organisée par l'encadrement se répercute sur l'ambiance de travail et la maîtrise est très souvent amenée à modifier les conditions de production pour désamorcer le mécontentement et éviter les risques de débrayage.

Pour atteindre ses objectifs, PSA veut aussi rajeunir la population de l'usine car, pour suivre le rythme, il vaut mieux avoir 25 que 50 ans. Il lui faut se séparer au plus vite de ceux qui ont du mal à suivre et Peugeot serait en train de négocier un nouveau plan de retraite anticipée, avec

la perspective d'équipes de travail plus jeunes, avec des salaires plus bas et une meilleure productivité.

Ces fameuses embauches sont, bien sûr, une bonne chose pour ceux qui en bénéficient et qui travaillaient déjà dans l'usine en espérant cette embauche.

Mais dans les ateliers, sur les lignes de montage, l'opinion dominante est de considérer que ce n'est pas 500 embauches définitives qu'il faudrait, mais au moins celle de tous ceux qui travaillent en ce moment dans l'usine et qui souhaitent être pris.

Mais justement, PSA n'en veut pas. La direction se sert de la précarité pour faire pression et essayer d'obtenir le maximum de productivité de tous ces jeunes travailleurs qui aspirent à un travail stable.

Les discours dans la presse et les déclarations au personnel ne trompent personne. Chacun voit chaque jour que l'essentiel des préoccupations du PDG Folz n'est pas l'emploi : c'est la diminution des revenus du travail, pour satisfaire l'insatiable besoin de profits des actionnaires et en particulier de la famille Peugeot.

Correspondant L0

• Vallourec Laigneville (Oise)

En lutte contre le plan de fermeture

Les 117 travailleurs de l'usine Vallourec de Laigneville dans l'Oise, qui ont à faire face à un plan de fermeture de leur usine, ont vu l'offensive du groupe se poursuivre pendant les congés du mois d'août.

Le groupe Vallourec, numéro Un mondial dans sa spécialité, est contrôlé par Vincent Bolloré, une des premières fortunes du pays. Le groupe a une santé florissante et le prix de l'action a grimpé de 50 % en un an. La fermeture de l'usine n'a pour but que d'augmenter encore les bénéfices en faisant réaliser le travail de Laigneville, sans embauche, par les salariés des autres usines du pays.

Pendant des mois, des discussions ont eu lieu à la demande de salariés, avec quelques engagements de la part de Vallourec, mais toujours de

façon ambiguë. À la veille des congés du mois d'août, la direction a pris l'offensive, en montrant qu'elle se moquait de la loi. Les consultations obligatoires en cas de licenciements économiques n'ayant même pas commencé au niveau de l'usine, les dirigeants du groupe ont fait clore la procédure au niveau du Comité central d'entreprise, en l'absence d'une bonne partie des représentants du personnel, lors d'une réunion tenue à 800 kilomètres de là, à Pau, « pour raisons de sécurité », ont-ils invoqué. Il est vrai que depuis des mois les salariés de l'usine exigent simplement l'application de la loi, en réclamant leur reclassement effectif là où ils habitent, et une indemnisation financière de 60 000 euros.

Après avoir bénéficié du soutien sans faille du directeur départemental du travail, les

dirigeants du groupe ont fait fermer fin juillet, en toute illégalité, l'usine avec l'aide des gendarmes, sans respecter aucune des règles légales, comme un vulgaire « patron-voyou ». Ce sont des vigiles privés qui ont pris la succession des gendarmes pour garder l'usine fermée, avec chiens et hommes armés.

De plus, pendant les congés, la direction du groupe a fait assigner le Comité d'entreprise au tribunal pour imposer la tenue de réunions que le secrétaire refusait d'accepter à cause des multiples violations de la loi constatées. Le juge des référés de Beauvais ne s'est guère embarrassé pour avaliser tout ce que la direction Vallourec lui demandait.

Le directeur de l'usine n'a pas hésité, le 4 septembre, à déclarer dans la presse locale que l'attitude de la direction

était justifiée par les menaces, totalement inventées par lui, de déversement dans la nature de produits toxiques par les salariés. Le personnel et leur syndicat CGT ont rétabli la vérité et lancé un appel à la solidarité. Car, comme ils le déclarent dans leur appel rendu public, patron et État voudraient punir les salariés de leur lutte et faire un exemple pour décourager toute autre résistance future et pouvoir mener à l'avenir des offensives encore plus dures contre les autres salariés.

Au-delà de cet appel, qu'ils ont commencé à diffuser, les travailleurs de Vallourec n'ont pas permis, mardi 7 septembre, malgré un nouveau déploiement de plusieurs dizaines de gendarmes encore mobilisés au service de la direction, que l'ouverture de la procédure de licenciement puisse commen-

cer à Laigneville. En effet celle-ci est déjà close au niveau de l'ensemble du groupe, et la direction a remis en cause tout ce qu'elle s'était engagée à accorder au cours des réunions précédentes. Ils ont d'ailleurs fait savoir qu'ils saisissaient les tribunaux pour demander le respect de la loi. Par ailleurs ils ont demandé à nouveau l'intervention dans ce sens du préfet et du ministre du Travail.

Malgré toutes ces intimidations, les salariés de Vallourec continuent de résister. Ce refus de se laisser faire et le scandale de cette situation, dont la presse et la télévision locale se font de plus en plus l'écho, ne peut que renforcer le soutien et la sympathie des travailleurs de la région envers ceux de Vallourec. Et cela aussi compte pour l'avenir.

Correspondant local

• Labinal – Snecma Villemur-sur-Tarn (banlieue toulousaine)

La direction épinglée par l'inspection du travail

La direction de Labinal à Villemur-sur-Tarn (usine de 600 ouvriers, sous-traitante pour le câblage aéronautique) a été épinglée par l'inspection du travail pour « utilisation illicite de main-d'œuvre étrangère » et « travail dissimulé ».

Depuis le 14 juin, elle fait travailler dans l'atelier câblage de l'Airbus A380 dix-sept travailleurs du Mexique sans respecter la réglementation du travail. Le patron prétend qu'ils sont « en formation » sur le câblage de la pointe avant de l'Airbus 380. En réalité, depuis le premier jour, ils font le même travail que les travailleurs français et sont soumis aux mêmes contraintes de production. La différence c'est le salaire, puisqu'ils sont payés sur la base de leur salaire mexicain, augmenté de primes de déplacement, qui est plusieurs fois inférieur à ce qui se pratique pour les travailleurs français (cf LO n° 1875). Depuis que le syndicat CGT a informé l'administration, et que celle-ci

s'intéresse à ces irrégularités, le patron ne leur fait plus faire d'heures supplémentaires, ni travailler le samedi. Avant cela, il est même arrivé qu'on leur fasse doubler la journée de travail... comme au Mexique. Ces travailleurs sont logés au moindre coût, au foyer de jeunes travailleurs de Montauban.

L'ensemble des autres travailleurs est scandalisé par cette situation : « Formation ou pas formation, ils doivent avoir le même salaire que nous, puisqu'ils font le même travail. » Quant aux travailleurs mexicains, informés de leurs droits par des militants syndicaux, ils ont été réunis par le patron pour s'entendre dire qu'ils ne devaient absolument pas discuter avec ces gens-là.

La direction de l'établissement ne se contente pas de menacer les travailleurs mexicains, elle essaie d'intimider les syndicalistes « qui mettraient en péril l'avenir de l'usine ». Cela rappelle d'ailleurs ce que l'inspectrice du travail s'était entendu dire, lorsqu'elle avait reproché en mai dernier « le recours abusif au

travail intérimaire » : « Si vous nous faites des misères, nous délocaliserons encore plus vite. »

Cette morgue patronale s'ajoute à toutes les attaques que subit l'ensemble des travailleurs de l'usine : la suppression des jours de RTT, les heures supplémentaires obligatoires, la mise en place d'une vraie fausse équipe de week-end pour que l'usine tourne même le dimanche. Et par là-dessus, des menaces à peine voilées de délocalisation à tout bout de champ. C'est dire que le climat est tendu, que le mécontentement est palpable, même si pour l'instant il ne s'exprime qu'au travers des pétitions sur divers sujets.

Les travailleurs mexicains vont rentrer chez eux et on ne sait pas jusqu'où ira la justice dans cette affaire. Mais la nouvelle de la procédure judiciaire engagée contre la direction Labinal a réjoui nombre de travailleurs, même s'ils restent sceptiques sur les chances que cette plainte aboutisse.

Correspondant LO

• GIAT Industries Saint-Chamond (Loire)

Des travailleurs ne se laissent pas intimider

La direction du site GIAT Industries de Saint-Chamond, dans la Loire, est en train de fermer celui-ci purement et simplement, avec l'appui du gouvernement.

Les diverses actions des travailleurs de Saint-Chamond et des autres sites du constructeur d'armements terrestres n'avaient réussi qu'à reculer les délais d'application du plan massif de suppressions d'emplois présenté en avril 2003. Ce plan doit aboutir à la suppression de 3 300 emplois, sur les 6 250 que comptait encore ce groupe d'État.

Mi-juillet, un peu avant la fermeture des bureaux et ateliers pour les congés, la direction de GIAT Industries annonçait précisément les postes qui allaient être supprimés. Des négociations de dernière minute permettaient d'arracher quelques améliorations de détail, mais tout le monde sentait que la fin était proche, même si un certain nombre de travailleurs doivent rester jusqu'à fin 2005. Et les premières lettres ouvrant la période de trois à six mois, qui peut se terminer par un licenciement pur et simple, seront envoyées le 1^{er} octobre. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions,

l'application au travail, qui avait déjà pas mal manqué tout au long des péripéties des quatorze mois écoulés, devienne encore plus faible. La production sortie des ateliers depuis fin août était loin des 100 % demandés.

La direction, dont la politique est la principale cause de cet état de fait, a alors menacé de faire faire sa production chez les sous-traitants. Cela ne semble pas impressionner les travailleurs outre mesure. Une réflexion courante est : « Je veux bien travailler, si on me donne un an de plus ». En réunion syndicale CGT, lorsque cette question fut évoquée, l'un des militants s'exclama : « On ne va pas

jouer les Maurice Thorez ! », faisant allusion aux propos du secrétaire général du PCF invitant à « retrousser les manches » en 1945-1947, au moment où ce parti avait des ministres, entre autres dans un gouvernement présidé par de Gaulle.

Cependant, l'effectif du site de Saint-Chamond (650 il y a six mois) commence à fondre. Des travailleurs, en particulier parmi les techniciens, démissionnent parfois en ayant un point de chute en perspective, mais même aussi sans en avoir. Les emplois trouvés par les recherches des travailleurs eux-mêmes, ou

offerts par la direction et sa cellule de reclassement, sont payés très en dessous de ceux de GIAT. Pour des travailleurs, anciens ouvriers passés techniciens, prendre un poste d'ATOS dans l'enseignement public, c'est perdre 50 % de leur salaire. Un travailleur s'est vu offrir un poste à la préfecture : il perdrait de 600 à 700 euros par mois. Si donc la plupart des travailleurs ont ou auront sans doute une porte de sortie autre que le licenciement sec, cette porte ne débouche pas sur une solution satisfaisante. Loin s'en faut.

Correspondant LO

• Salaire des femmes

Baisse des prix : - 40 %

D'après l'Insee, l'Institut national de la statistique, les salaires des femmes auraient rattrapé une partie de leur retard sur celui des hommes. En 1950, les femmes percevaient en moyenne les 2/3 des salaires masculins, soit 33 % de différence. En 2000, 50 ans après, cet écart aurait diminué mais serait encore de près de 20 %. La course vers l'égalité des salaires

entre hommes et femmes atteint en fait les 40 % ! Chez les ouvriers, il est même de 45 %, soit presque du simple au double.

On retrouve partout cette discrimination faite aux femmes par les revenus : même parmi les hauts cadres, les femmes dirigeantes de sociétés se plaignent de ne toucher que des revenus amputés de plus de



est donc une course lente, sans même qu'on puisse apercevoir l'arrivée, puisque depuis 1994, toujours d'après les chiffres de l'Insee, l'écart ne diminue nullement, et stagne autour de ces 20 %.

Mais les chiffres de l'Insee ne disent pas encore toute la vérité. Celle-ci compare des salaires théoriques, des salarié(e)s qui travailleraient tous à temps complet, tout au long de l'année, ce qui ne correspond pas à la réalité. En effet le temps partiel – choisi, ou le plus souvent, imposé – touche infiniment plus les femmes que les hommes. Et lorsque l'on compare les salaires effectivement perçus dans l'année, comme l'a fait le mensuel *Alternatives Économiques*, toujours à partir des chiffres de l'Insee, l'écart moyen

30 % par rapport à leurs homologues masculins. Mais c'est le cas aussi, et de manière évidemment beaucoup plus dramatique, parmi la population la plus pauvre : le chômage est proportionnellement plus important chez les femmes que chez les hommes, et parmi ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, la population féminine est majoritaire. Et on pourrait multiplier ce genre de statistiques.

Alors, que valent les recommandations gouvernementales sur la réduction des inégalités, les accords signés par diverses branches patronales sur l'égalité des salaires, les innombrables déclarations de principe des uns et des autres sur la fin des discriminations faites aux femmes ?

Bertrand GORDES

Dans l'enseignement

• 30 000 adultes en moins sur trois ans

Mais ... tout va bien

En 2003, le gouvernement avait décidé la suppression des surveillants qui avaient un statut de maîtres d'internat et surveillants d'externat (MI-SE), pour les remplacer petit à petit par d'autres surveillants ayant un statut d'assistants d'éducation. Mais il ne s'agissait pas, bien sûr, d'un simple changement de nom. Les nouveaux surveillants embauchés depuis comme assistants d'éducation, travaillent plus que leurs collègues MI-SE et sont moins bien payés. Mais surtout le gouvernement en a profité pour dimi-

nuer d'une manière drastique le personnel d'encadrement des élèves dans les établissements scolaires du premier et du second degré, d'autant que dans le même temps il supprimait les aides-éducateurs.

Ainsi, à la rentrée 2003, 9 000 postes de surveillants MI-SE et 20 000 postes d'aides-éducateurs étaient supprimés, alors que seuls 16 000 postes d'assistants d'éducation étaient créés, soit 13 000 adultes en moins dans les écoles, collèges et lycées. La dernière rentrée s'est faite avec 9 000 surveillants MI-

SE et 14 000 aides-éducateurs en moins, pour seulement 13 000 assistants d'éducation supplémentaires, soit 10 000 adultes en moins. Pour la rentrée 2005, le gouvernement prévoit dans son budget la création de 9 000 emplois d'assistants d'éducation pour remplacer 9 000 MI-SE, mais il n'envisage rien pour remplacer les 6 600 aides-éducateurs qui arriveront en fin de contrat.

Au total, le nombre d'adultes dans les écoles, lycées et collèges aura donc baissé de 30 000 en trois ans. Cela s'ajoute à la sup-



École à Paris, rue de Reuilly.

pression de milliers de postes d'enseignants. Dans cette situation, chaque établissement scolaire doit se « débrouiller », mais les classes sont plus surchargées encore qu'elles ne l'étaient déjà, les surveillants sont plus sollicités et peuvent par conséquent régler moins efficacement les conflits qui surviennent.

Cela n'est évidemment pas sans conséquence sur les conditions dans lesquelles les élèves étudient, ce qui n'a pas empêché Fillon de prétendre que la rentrée 2004 s'était bien passée. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Aline RETESSE

Seine-Saint-Denis

• Enseignement professionnel

Des centaines d'élèves toujours sans lycée

En Seine-Saint-Denis, des centaines d'élèves qui devaient entrer en lycée professionnel cette année n'ont toujours pas de place. L'inspection académique connaît la situation depuis la fin juin. Au début des vacances scolaires, elle a envoyé à 1 700 familles une notification les informant qu'il n'y avait pas de place pour leur enfant dans les lycées professionnels demandés, les renvoyant vers les collèges où ceux-ci avaient fait leur troisième.

Dans lesdits collèges, les principaux n'avaient pas davantage de places à offrir. En revanche ils avaient des consi-

gnes. D'abord, ils devaient inscrire en redoublement de troisième les élèves nés en 1989, même s'ils avaient obtenu leur passage en seconde. En effet, comme ils n'ont pas 16 ans, l'Éducation nationale ne peut pas s'en débarrasser purement et simplement et est tenue de les scolariser. Inutile de dire le mécontentement des élèves en question et de leurs familles.

Aux plus âgés, ceux nés avant 1987, les principaux ne devaient d'ailleurs même pas faire miroiter l'espoir d'une place à la rentrée. Ils étaient directement confiés à la Mission générale d'insertion chargée

d'organiser des stages et des remises à niveau pour les élèves sortis sans solution du système scolaire. Notons que l'Éducation nationale vient juste de réduire massivement le personnel, souvent précaire, qui travaille dans cette Mission.

Enfin, pour les élèves nés en 1987 et 1988, la consigne était de leur faire changer leurs vœux, de leur faire demander de la menuiserie à la place de l'électricité par exemple, dans l'espoir que là il y ait de la place à la rentrée. On leur écrivait donc aux alentours du 9 septembre pour leur dire ce qu'il en était...

L'inspection académique

était la première à savoir qu'il n'y aurait pas de place pour tout le monde. Son calcul est tout simplement que de nombreux élèves se décourageront. Les rares dont la famille peut payer iront en école privée, et les autres chercheront un apprentissage. Il est significatif que, dans les secteurs qui emploient massivement des apprentis, il n'y ait pratiquement pas de lycée dans le département. On en compte un seul en coiffure et un seul en hôtellerie avec, à la précédente rentrée scolaire, 65 places en BEP hôtellerie pour 233 élèves qui l'avaient demandé, des chiffres qui sont pratiquement les

mêmes depuis des années.

Cela fait des années que cette situation dure, que des centaines d'élèves de familles populaires sont privés de lycée à la rentrée. Cette année, cela a pris une ampleur particulière, peut-être parce que 500 élèves de plus ont demandé à entrer en lycée professionnel. Mais l'inspection académique ne veut rien entendre, rien prévoir et se contente d'attendre, rentrée scolaire après rentrée scolaire, que des enfants renoncent tout simplement à faire des études.

Correspondant local

• L P Arthur-Rimbaud - La Courneuve

Le « bourrage » des classes a commencé

Parmi les centaines d'élèves issus des collèges qui attendent une place en lycée professionnel dans l'académie de Créteil, on compte plus particulièrement ceux qui souhaitent une affectation en « carrière sanitaire et social ». Il y aurait ainsi 170 demandes en attente pour cette section.

Le rectorat le savait dès juin, au moment où les élèves de troisième font leurs vœux. Mais il n'a pas été question d'ouvrir de nouvelles classes pour satisfaire les demandes, l'heure étant aux économies. Alors, la seule solution envisagée par le rectorat est de bourrer les classes existantes, faisant passer les effectifs de 24 à 30 élèves. Or en Seine-Saint-Denis, et plus particulièrement

en ZEP (zone d'éducation prioritaire), les luttes menées par le personnel avaient imposé que les effectifs ne dépassent pas 24 élèves par classe. Cette habitude est si bien ancrée que nombre d'enseignants sont d'ailleurs persuadés qu'il existe un texte officiel limitant le nombre d'élèves à 24 – ce qui n'est pas le cas.

Pour cette rentrée, des moyens exceptionnels ont été accordés aux établissements, sous forme d'heures d'enseignement. Ainsi, au lycée Arthur-Rimbaud, à La Courneuve, les deux sections de « carrière sanitaire et social » seront dédoublées pour presque tous leurs cours, théoriques ou pratiques. Pour les

cours pratiques, il aurait été impossible de faire autrement, tout le matériel nécessaire (matériel médical ou postes de travail en cuisine) étant prévu pour 24 élèves.

Le dédoublement des cours a donc permis de faire avaler la pilule, pour cette rentrée. Mais chacun est conscient que l'augmentation du nombre d'élèves par classe se poursuivra à la rentrée prochaine, sans moyens supplémentaires cette fois. Il faut stopper cette dégradation programmée de l'enseignement professionnel, sans quoi cette pratique risque de se généraliser à toutes les sections.

Correspondant LO

• Lycée Jean-Jaurès – Montreuil

Pas de rentrée des élèves

Au lycée Jean-Jaurès de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, 34 élèves ont été rapatriés le 12 juillet après avoir été affectés hors secteur, suite – paraît-il selon le rectorat – à un « bug informatique ». Mais les moyens en heures d'enseignement permettant la création d'une classe supplémentaire n'ont pas été prévus pour autant.

Les classes de seconde comptent ainsi entre 30 et 34 élèves. Devant cette situation, l'ensemble des professeurs ont refusé d'accueillir les élèves. La rentrée est ainsi reportée, en attendant la création d'une nouvelle classe de seconde et le dédoublement pour les classes de première et terminale surchargées.

Le 2 septembre, nous avons manifesté devant le rectorat aux cris de « Les salles où y'a plus de place, les élèves qu'on entasse, les

TP sans paillasse : ça passe, ça lasse et puis ça casse ! 29, 29 élèves par classe ».

Face au mutisme du rectorat, un parent d'élève a expliqué devant une assemblée d'élèves que, si ceux-ci ont leur bac, « ils rencontreront ensuite les employeurs face auxquels il faudra qu'ils défendent leurs droits, alors ce mouvement, c'est aussi l'occasion d'apprendre cela ». Il l'a répété devant une assemblée générale de plus de 300 parents, lundi 6 septembre.

Le 7 septembre, professeurs, parents et élèves devaient manifester dans Montreuil avant de se rendre à l'inspection académique, bien décidés à y faire entendre nos revendications pour que cette rentrée des élèves puisse se faire dans de bonnes conditions.

Correspondant local